ÉVALUATION FORMATIVE
DES
ÉLÉMENTS DU VOLET PARTICIPATION
DU
PROGRAMME DE SOUTIEN AU SPORT

Services d'évaluation
Direction générale des examens ministériels

Le 24 février 2006

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF i

1. Introduction 1

1.1. Objet de l'évaluation 1
1.2. Portée des éléments du volet Participation du PSS 1
1.3. Structure du rapport 2

2. Profil 3

2.1. Raison d'être 3
2.2. Résultats prévus 4
2.3. Éléments du volet Participation 5
2.4. Groupes cibles 9
2.5. Mécanisme d'exécution 9
2.6. Ressources 9
2.7. Structure de gestion 10

3. Profil de l'évaluation 12

3.1. Aperçu de la méthodologie d'évaluation 12
3.2. Enjeux et questions de l'évaluation 12
3.3. Sources d'information et méthodes de collecte et d'analyse des données 13
3.3.1. Examen des documents 13
3.3.2. Analyse documentaire 13
3.3.3. Entrevues auprès de répondants clés 14
3.3.4. Examen des bases de données 14
3.4. Limites de l'évaluation 15

4. Constatations de l'évaluation 17

4.1. Mise en œuvre efficace 17
4.2. Contraintes liées à la mise en œuvre 22
4.3. Points à considérer au sujet de la conception 25
4.4. Contribution de la recherche 31
4.5. Initiatives entreprises 36
4.6. Preuves attestant des progrès 39

5. Conclusions 45

5.1. Mise en œuvre efficace 45
5.2. Contraintes liées à la mise en œuvre 45
5.3. Points à considérer au sujet de la conception 46
5.4. Contribution de la recherche 47
5.5. Initiatives entreprises 48
5.6. Preuves attestant des progrès 49

6. Recommandations et réponse de la direction.....52

Appendice A – Cadre d'évaluation.....58

Appendice B – Documents examinés 62

Appendice C – Documentation internationale examinée.....66

Appendice D – Liste des répondants clés 67

Tableau 1 : Contributions par élément de financement et par exercice : De 2002-2003 à 2007-2008..... 18
Tableau 2 : Pourcentage des contributions par élément de financement : 2004-2005 et 2005-2006 (exercices combinés)..... 19
Tableau 3 : Nombre de projets par priorité stratégique et par élément de financement : 2004-2006 19
Tableau 4 : Financement sous forme de contributions par priorité stratégique et par élément de financement : 2004-2006 21
Tableau 5 : Projets et contributions à l'intention des groupes cibles, par élément de financement 2004-2006 37
Tableau 6 : Projets des ONS visant des groupes cibles : 2003-2004 et 2004-2005..... 38
Tableau 7 : Données sur la participation tirées des projets des ONS : 2003-2004 et 2004-2005. 40

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Introduction

Le présent rapport donne les résultats d'une évaluation formative des éléments du volet Participation du Programme de soutien au sport (PSS), l'un des trois programmes de financement de Sport Canada. Les modalités des deux autres programmes, soit le Programme d'aide aux athlètes (PAA) et le Programme d'accueil (PA), ont été prolongées jusqu'au 31 mars 2006. Le renouvellement du PSS est devancé de 21 mois de sorte que les trois programmes de Sport Canada puissent être reconduits selon un même échéancier.

Depuis l'adoption de la Politique canadienne du sport en 2002, ainsi que de la *Loi sur l'activité physique et le sport* en mars 2003, et l'élargissement subséquent du mandat de Sport Canada pour inclure la participation, Sport Canada cherche à améliorer les activités de participation en leur accordant davantage de financement. La présente évaluation formative s'impose afin de guider les décisions à propos du renouvellement du Programme. Elle aborde des questions liées à la mise en œuvre, à la conception et à l'exécution, de même qu'aux progrès vers l'atteinte des résultats prévus des éléments du volet Participation du PSS.

Profil

Le Programme de soutien au sport, anciennement appelé Programme de soutien aux organismes nationaux de sport (ONS), constitue le principal mécanisme de financement utilisé par le gouvernement fédéral pour : a) former des athlètes et des entraîneurs aux échelons internationaux les plus élevés; b) offrir des programmes solides sur le plan technique aux athlètes de tous les niveaux; c) accroître la proportion de Canadiens et Canadiennes qui font du sport. Ces fonds sont accordés aux ONS, aux organismes de services multisports (OSM), aux gouvernements provinciaux et territoriaux, aux universités, aux fondations et à d'autres organisations non gouvernementales, en vue de soutenir les programmes qui appuient les objectifs de la Politique canadienne du sport.

Comme le volet Participation de la composante des ONS a été instauré en 2002-2003, il a été élargi pour y inclure les éléments de participation au sport visant les OSM et d'autres organismes, un élément d'investissement stratégique, un élément d'ententes bilatérales avec les provinces et territoires, et un élément de recherche. Une attention particulière est prêtée aux projets qui favoriseront la participation chez les enfants et les jeunes, l'accent étant mis sur les groupes sous-représentés suivants : les filles et les jeunes femmes, les Autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles, les jeunes à risque, et les personnes défavorisées sur le plan économique.

Les éléments du volet Participation du PSS sont les principaux mécanismes de financement permettant de concrétiser l'objectif de participation du PSS et, lorsqu'elle sera approuvée, la Stratégie pour la participation au sport de Sport Canada. Celle-ci qui vise à accroître le nombre de Canadiens et Canadiennes participant au sport, surtout les enfants et les jeunes ainsi que d'autres groupes désignés, d'une manière conforme aux objectifs convenus par les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Sport.

Pour les exercices allant de 2003-2004 à 2007-2008, le budget annuel des éléments du volet Participation du PSS est de 10 millions de dollars, dont environ 8,8 millions de dollars sont consacrés aux contributions et 1,2 million de dollars au fonctionnement.

Profil de l'évaluation

Les questions d'évaluation prescrites par la Direction générale des examens ministériels de Patrimoine canadien qui ont été abordées au cours de la présente étude sont les suivantes :

1. Le Programme est-il mis en œuvre efficacement? Sinon, quelles sont les faiblesses?

2. La mise en œuvre du Programme est-elle gênée par des enjeux internes ou externes? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure les défis posés en cours de route ont-ils été relevés? Y a-t-il des enjeux qui n'ont pas été abordés?

3. Y a-t-il des éléments de la conception du Programme qui empêchent le volet Participation d'atteindre ses objectifs? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure ont-ils été traités? Y en a-t-il qui n'ont pas été abordés?

4. Dans quelle mesure les activités de recherche du Programme visant des projets et des politiques de participation au sport aident-elles à accroître les connaissances concernant la participation? Quelles sont les lacunes, s'il y a lieu?

5. Dans quelle mesure des initiatives ont-elles été entreprises pour accroître le nombre de participants et la qualité de la participation au sport, y compris la participation des groupes sous-représentés? Conviennent-elles pour réaliser les objectifs du Programme?

6. De quelles données probantes disposons-nous pour indiquer que des progrès ont été réalisés en vue d'accroître la participation au sport? Dans quelle mesure sont-elles adéquates?

L'évaluation a reposé sur quatre sources d'information et méthodes de collecte et d'analyse de données.

Examen des documents – Nous avons analysé en détail les documents de Sport Canada rattachés aux éléments du volet Participation afin de répondre aux questions d'évaluation

connexes. Nous avons examiné chaque document pour voir s'il y avait des questions prévues dans le cadre d'évaluation qui y étaient abordées et, s'il y a lieu, laquelle ou lesquelles. Pour obtenir des renseignements additionnels, au besoin, nous avons correspondu avec Sport Canada.

Analyse documentaire – Au cours de l'analyse documentaire, nous avons exploré les données probantes sur la façon d'accroître la participation au sport et de la mesurer. Sport Canada a cerné deux domaines prioritaires : 1) des études qui portent sur la participation au sport, dont le rapport Carter qui s'est penché sur des moyens de mieux coordonner les efforts et les ressources dans le sport en Angleterre, et le projet COMPASS, lequel examine comment mesurer la participation au sport à l'aide d'enquêtes nationales sur la participation au sport en Europe; 2) une analyse comparative de la situation aux Pays-Bas et en France, deux pays qu'a retenus Sport Canada en raison de leurs impressionnants résultats en matière de participation et d'excellence dans les sports tant d'été que d'hiver.

Entrevues auprès de répondants clés – Des entrevues ont été menées auprès de 15 répondants clés choisis dans les catégories suivantes : gestionnaires de Sport Canada (n=4), représentants d'ONS et d'OSM (n=6), représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux (n=3), et autres experts et organismes financés (n=2).

Examen des bases de données – L'évaluation a comporté un examen des bases de données suivantes qu'utilise Sport Canada pour soutenir la gestion du Programme et pour aider à surveiller le rendement du Programme : base de données sur le sport de Sport Canada; base de données du programme de contributions de Sport Canada (PCSC); collecte des données des ONS sur les normes nationales; collecte des données sur les clients de Sport Canada; Système de gestion de l'information sur les subventions et contributions (SGISC); base de données sur les systèmes, les applications et les produits (SAP). Certains dossiers spéciaux de Sport Canada contenant des données sur les activités du Programme ont également été dépouillés.

Constatations de l'évaluation

Q. 1 Mise en œuvre efficace

L'appui et le niveau d'adhésion sont forts chez les organismes de sport et les PT. Les contributions pour les éléments du volet Participation ont augmenté, passant de 914 500 $ en 2002-2003 à 8 760 350 $ en 2005-2006. Au début de la mise en œuvre en 2002-2003, l'accent a été mis sur les relations et les mécanismes établis avec les ONS, les OSM et les gouvernements PT.

Actuellement, les partenaires PT reçoivent environ la moitié des fonds, et les ONS en touchent un quart. Des allocations plus généreuses pour la recherche relevant de conseils sont promises pour 2006-2007 et 2007-2008 (2,1 millions de dollars). Parmi les cinq priorités stratégiques de Sport Canada concernant la participation au sport, environ un tiers des fonds sont affectés à des projets destinés à des groupes cibles, et un tiers à l'amélioration du sport en milieu communautaire.

La multiplication des ressources a été au cœur d'une mise en œuvre efficace, des fonds de contrepartie étant obtenus dans le cadre d'ententes bilatérales PT. Des fonds ont également été recueillis auprès des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour la partie relevant de conseils de l'élément de recherche.

Les partenariats constituent un aspect important de la conception et de la mise en œuvre des projets, surtout à l'échelle communautaire. Cependant, les preuves laissent entendre que l'effet des partenariats est limité du point de vue de la viabilité, parce que les organismes et les PT ne pourront peut-être pas continuer à financer leurs initiatives de participation au sport sans l'aide de Sport Canada.

Q. 2 Contraintes liées à la mise en œuvre

Sport Canada a réglé le problème qui s'est produit au début lorsque les fonds consacrés à la participation ont été versés alors que le premier exercice financier des ententes pluriannuelles était avancé, rendant ainsi ardu pour les bénéficiaires de dépenser les fonds et, dans le cas des PT, d'obtenir des fonds de contrepartie. Par contre, les difficultés concernant la collecte de données et les rapports associés à l'utilisation des applications actuelles des bases de données de Sport Canada subsistent et la production de rapports sur le rendement du Programme est laborieuse. C'est un problème qui a été cerné dans le plan GI/TI de Sport Canada.

La communication entre Sport Canada et les éventuels bénéficiaires de financement est bonne lorsque les ententes et les modalités sont négociées. Il en va autrement pour la mise en œuvre, Sport Canada limitant ses rétroactions au sujet des rapports de suivi présentés par les bénéficiaires.

Q. 3 Points à considérer au sujet de la conception

La conception des éléments du volet Participation a évolué et s'est élargie au fil du temps, laissant à Sport Canada la marge de manœuvre nécessaire pour financer divers organismes afin de stimuler la participation au sport.

Un processus détaillé d'examen des demandes, assorti de conseils à l'intention des agents de programme, est en place pour tous les éléments. Pour les ONS, les OSM et autres, une grille d'évaluation révisée a été élaborée en 2004-2005 afin d'évaluer le rendement antérieur (pour les projets financés pendant plus d'un an), ainsi que les principes clés. Au cours du même exercice, on a instauré un processus révisé d'examen des demandes du PSDPS, qui prévoyait un comité de révision interne de trois personnes, et on a adopté un modèle de rapport de suivi à l'intention des ONS pour la communication des résultats en fin d'exercice.

Pour ce qui est des ententes bilatérales FPT, un processus officiel d'examen des demandes est amorcé lorsque les ministres PT responsables du Sport présentent une proposition de financement et une demande officielle pour conclure une entente FPT pluriannuelle. Un projet de modèle d'évaluation des propositions a été lancé en 2005-2006.

Les ententes pluriannuelles, les partenariats, la multiplication des ressources et la souplesse de la conception des éléments du volet Participation du PSS sont considérés comme des forces. Il serait cependant possible d'utiliser encore plus judicieusement les ressources actuelles pour aider les organismes à élaborer des programmes à l'intention des groupes sous-représentés et pour examiner les différences entre les groupes cibles pour les six éléments et la durée maximale du financement des projets.

La conception des éléments du volet Participation est en général similaire à ce qu'on retrouve aux Pays-Bas et en Angleterre, à deux exceptions près. Tout d'abord, ces deux pays investissent considérablement plus de ressources dans la participation au sport que Sport Canada; ensuite, ils ont opté pour une approche intégrée et communautaire, de la base au sommet, pour accroître la participation au sport. Cependant, Sport Canada ne peut procéder aussi directement, car le sport communautaire relève des PT. Par conséquent, Sport Canada soutient des projets communautaires dans le cadre d'ententes bilatérales avec les gouvernements PT.

Q. 4 Contribution de la recherche

L'élément de recherche du PSS s'inscrit dans le Programme de recherche stratégique de Sport Canada et en est à ses débuts. À ce jour, un petit nombre de projets de recherche ont été commandés par Sport Canada, dont le plus connu est le Programme de surveillance et de données repères sur le sport de l'ICRCPMV, et l'étude que vient de publier le Conference Board du Canada, sous le titre *Renforcer le Canada : Les avantages socioéconomiques de la participation sportive au Canada*. Les partenariats de recherche relevant de conseils avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont nés en 2005-2006, et le financement de recherche à venir sera axé sur ces partenariats, alors que 800 000 $ et 1,3 million de dollars seront affectés à la recherche en 2006-2007 et 2007-2008 respectivement. La conception des partenariats fondés sur des conseils tient compte des conseils éclairés de chercheurs universitaires réputés dans le domaine de la participation au sport.

Il reste à parachever des composantes de la conception de l'élément de recherche, notamment : la mise en œuvre du Comité de surveillance pour la partie relevant de conseils de l'élément de recherche, l'achèvement de la stratégie de transmission des connaissances (p. ex., le portail Web, une conférence d'une journée pour faire connaître les résultats), les démarches pour voir à ce que les projets de recherche commandés par Sport Canada dans le cadre de l'élément de recherche sur la participation du PSS portent sur la participation au sport, la détermination de la nécessité d'avoir un protocole de recherche normalisé pour mesurer la participation au sport, et la décision quant au mécanisme le plus approprié pour obtenir les conseils d'experts des organismes défendant les groupes sous-représentés (p. ex., l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, le Comité paralympique canadien).

Q. 5 Initiatives entreprises

Les partenariats entre les provinces et territoires, les organismes de sport et les collectivités, de même que ceux entre les organismes nationaux, provinciaux et locaux de sport, font partie intégrante de la mise en œuvre des projets et des réalisations obtenues à ce jour. Les groupes cibles de Sport Canada ont été au cœur d'environ un tiers de toutes les contributions du dernier exercice financier. Par exemple, en 2004-2005 :

- un montant approximatif de 1,3 million de dollars en financement de projets des PT a été affecté à des groupes cibles, dont près de 900 000 $ pour des projets à l'intention des Autochtones;

- une grande majorité des projets dirigés par les ONS s'adressaient à un ou plusieurs groupes cibles, dont les filles et les femmes (38 %), les personnes handicapées (24 %), les Autochtones (19 %), les jeunes à risque (14 %), et les minorités visibles (11 %).

Les bases de données de Sport Canada comprennent beaucoup de données financières, mais peu de données sur les caractéristiques des projets ou les résultats en matière de participation. Une bonne partie des renseignements sur les projets et la participation produits dans le présent document d'évaluation ont été tirés de dossiers spéciaux et de résumés de projet rédigés par le personnel de programme.

Q. 6 Preuves attestant des progrès

Les preuves préliminaires au sujet des résultats et de l'atteinte des objectifs de participation sont positives, y compris les données disponibles sur le nombre de projets et de participants, les partenariats et les réactions anecdotiques à propos des progrès qu'ont fournies les répondants clés et les représentants de Sport Canada.

Bien que tous les bénéficiaires présentent des rapports sur les activités et les dépenses liées à leurs projets, les données empiriques existantes au sujet des résultats de participation pour la plupart des éléments de financement sont limitées. Il y a des résumés des données sur la participation uniquement pour les ONS pour 2003-2004 et 2004-2005, deux exercices pour lesquels les ONS ont signalé un total de 357 603 participants à leurs projets, une moyenne de plus de 175 000 par année. Une certaine forme de suivi et d'évaluation est exigée pour tous les éléments du volet Participation, mais il reste encore à élaborer une stratégie de mesure précise pour tous les six éléments.

Sport Canada a fourni aux ONS un modèle de rapport, mais aucun aux PT et aux autres bénéficiaires. Les PT soumettent bien certaines données sur la participation dans leurs rapports de suivi, mais celles-ci n'ont pas encore été rassemblées ni résumées. Sport Canada vient de remettre aux PT un modèle de suivi provisoire pour faciliter la compilation des données sur la participation.

Conclusions

Mise en œuvre efficace

La mise en œuvre des éléments du volet Participation est itérative, ses débuts ayant porté sur les relations et les mécanismes établis avec les ONS, les OSM et les gouvernements PT. À la suite de consultations et de délibérations poussées, les autres éléments ont été élaborés et instaurés.

L'appui et le niveau d'adhésion sont forts chez les organismes de sport et les gouvernements PT. Cependant, l'absence de cibles explicites quant à l'attribution des contributions par élément de financement et par priorité stratégique rend difficile l'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre.

Contraintes liées à la mise en œuvre

Il y aurait lieu pour Sport Canada d'améliorer encore davantage ses communications, y compris sa rétroaction au sujet des cibles proposées et des stratégies de suivi et d'évaluation dans les propositions, de même que sur les rapports d'activités et de suivi présentés par les bénéficiaires.

Sport Canada a l'occasion de clarifier le lien entre les éléments du volet Participation du PSS et leur contribution à l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport.

Points à considérer concernant la conception

La conception des éléments du volet Participation a évolué et s'est élargie au fil du temps, laissant à Sport Canada la marge de manœuvre nécessaire pour financer divers organismes afin de stimuler la participation au sport. Les forces de la conception sont, notamment, les ententes pluriannuelles, les partenariats, la multiplication des ressources et la souplesse au sein des éléments du volet Participation. Tout en préservant sa souplesse, Sport Canada devra surveiller les ententes bilatérales PT pour voir à ce que celles-ci continuent de mettre l'accent sur ses priorités.

Comme la conception évolue, il est maintenant possible d'en peaufiner divers aspects, y compris les occasions d'une meilleure intégration entre les divers éléments, les liens entre les clients, la durée maximale du financement des projets et une stratégie visant la viabilité à long terme des initiatives de participation au sport.

Les premières preuves laissent entendre que la France, l'Angleterre et les Pays-Bas investissent considérablement plus de ressources dans la participation au sport que Sport Canada. Par conséquent, on ne peut s'attendre qu'à de très modestes augmentations de la participation au sport dans le cas des éléments du volet Participation du PSS.

Recherche

Ces dernières années, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités de Sport Canada relativement à la recherche stratégique, grâce à la nouvelle Initiative de recherche

stratégique en matière de sport (IRSS). Par conséquent, peu de projets de recherche ont été menés à ce jour dans l'élément de recherche du PSS. Cependant, un petit nombre de projets ont été entrepris et la recherche, à l'avenir, mettre l'accent sur des partenariats relevant de conseils avec le CRSH et les IRSC, des montants de 800 000 $ et de 1,3 million de dollars étant affectés à la recherche en 2006-2007 et 2007-2008 respectivement.

Il sera important que Sport Canada mette entièrement en œuvre les autres aspects de l'élément de recherche, dont la surveillance étroite de la réponse du milieu universitaire à la recherche stratégique dirigée dans le cadre des partenariats de recherche relevant de conseils avec le CRSH et les IRSC.

Initiatives entreprises

Tant les organismes clients que les représentants de Sport Canada sont satisfaits des progrès réalisés jusqu'à maintenant relativement aux initiatives de participation. Dans le cas des PT en particulier, le financement a ouvert de nouveaux secteurs d'activité qui s'ajoutent aux initiatives actuelles. De plus, les bénéficiaires estiment que leurs projets actuels jettent les bases pour des réussites futures.

Preuves attestant des progrès

Les preuves préliminaires au sujet des résultats et de l'atteinte des objectifs de participation, bien qu'encourageantes, sont limitées. Globalement, les données probantes fournies par les répondants clés relativement aux progrès sont positives, y compris les données disponibles sur le nombre de projets et de participants, les partenariats et les réactions anecdotiques à propos des progrès. Cependant, il n'y a aucune donnée empirique détaillée au sujet des résultats de participation pour la plupart des éléments de financement, y compris les ventilations par type de participants.

Pour mieux mesurer les hausses de la participation au sport, il faut élaborer une stratégie précise qui permet de mesurer et de signaler les progrès et les incidences de tous les éléments du volet Participation du PSS. Cette stratégie s'ajouterait aux données nationales sur la participation au sport qui découleront du Programme de surveillance et de données repères sur le sport de l'ICRCPMV.

Recommandations et réponse de la direction

D'après les constatations de l'évaluation formative, nous présentons les recommandations suivantes à Sport Canada.

Première recommandation : Conformément à la nouvelle structure de gestion des éléments du volet Participation du PSS, rédiger une stratégie pour la participation au sport, laquelle décrira tous les aspects des activités de Sport Canada liées à la participation au sport.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

La participation accrue est l'un des quatre objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport (PCS), adoptée en 2002 par les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs. Par la suite, les gouvernements FPT ont appuyé une série de priorités pour une action concertée 2002-2005 en vue de réaliser les quatre objectifs de la Politique, y compris celui ayant trait à la participation accrue. Sport Canada rédige actuellement une stratégie pour la participation au sport qui cernera des objectifs et un ensemble d'activités prioritaires pour réaliser l'objectif de la participation accrue. Cette stratégie tiendra compte des possibilités d'initiatives bilatérales et multilatérales avec les provinces et les territoires, qui devront par la suite être intégrées aux nouvelles priorités FPT pour une action concertée 2006-2009.

Le directeur, Politique et planification, sera responsable de la rédaction de la Stratégie pour la participation au sport.

Calendrier de mise en œuvre : Décembre 2006

Deuxième recommandation : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour les éléments du volet Participation du PSS qui sera intégrée à la stratégie de mesure du rendement globale de Sport Canada.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Cette recommandation tombe à point puisque le rapport final du projet de surveillance et de données repères sur le sport, qui est attendu en mars 2006, fournira des données de référence sur la participation au sport. Par ailleurs, Sport Canada élabore présentement une stratégie de mesure du rendement qui servira notamment de cadre pour la collecte de données sur la participation au sport.

Cette recommandation a des répercussions à court et à long terme. À court terme, Sport Canada déterminera à quoi ressemble une participation réussie, avec objectifs et indicateurs, pour les éléments du volet Participation du PSS, et indiquera comment celle-ci sera mesurée. Par ailleurs, les données fournies par les bénéficiaires contribueront à l'élaboration des objectifs. À long terme, Sport Canada concevra des procédures visant à permettre (i) aux agents de programme de mieux conseiller et guider les bénéficiaires en matière de communication de résultats et (ii) aux bénéficiaires de mieux communiquer les principaux résultats.

Le directeur, Politique et planification, coordonnera l'élaboration de la stratégie de mesure du rendement et travaillera de concert avec le directeur du Programme de soutien au sport afin d'aider les agents de programme et les bénéficiaires à mieux communiquer les principaux résultats.

Calendrier de mise en œuvre :
Stratégie de mesure du rendement – décembre 2006

Renforcement des capacités – mars 2007

Troisième recommandation : Examiner les possibilités d'intégrer davantage les éléments du volet Participation du PSS, de mieux partager l'information et de faire un meilleur usage de l'expertise et des ressources en place.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Sport Canada examinera les quatre aspects énoncés dans la recommandation en s'attardant d'abord aux possibilités de partager davantage l'information entre les bénéficiaires et d'utiliser les groupes d'experts à meilleur escient.

Le directeur du Programme de soutien au sport sera en charge de ces examens, en collaboration avec le directeur, Politique et planification.

Calendrier de mise en œuvre : Mars 2007

Quatrième recommandation : Examiner la viabilité à long terme des projets de participation au sport.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Sport Canada évaluera la viabilité à long terme des projets de participation au sport de manière à préciser ses attentes par rapport à la viabilité et à l'incidence à long terme des projets de participation au sport, à examiner le rôle que peuvent continuer à jouer les partenariats au sein de ces projets et à déterminer le nombre d'années que Sport Canada devrait financer ces projets pour en accroître l'efficacité.

Le directeur du Programme de soutien au sport sera chargé de ce dossier.

Calendrier de mise en œuvre : Mars 2007

Cinquième recommandation : Mettre en œuvre intégralement les derniers aspects de l'Initiative de recherche stratégique en matière de sport.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Depuis l'élaboration de l'Initiative de recherche stratégique en matière de sport en 2004, Sport Canada a cherché à établir des partenariats avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Maintenant que ces partenariats ont été conclus et que des projets de recherche seront entrepris sous leur direction à partir de 2006-2007, Sport Canada peut se concentrer sur l'élaboration et la mise en œuvre des autres aspects de l'Initiative. En premier lieu, il faut former le Comité de surveillance et mettre le portail Web en ligne. Le Comité surveillera les travaux de recherche en milieu universitaire menés sous l'égide des IRSC et du CRSH.

En deuxième lieu, on envisage de tenir une conférence à l'intention des titulaires de subventions et des décideurs au cours de 2007-2008.

Le directeur, Politique et planification, sera responsable de la mise en œuvre continue de l'Initiative de recherche stratégique en matière de sport.

Calendrier de mise en œuvre :
Comité de surveillance et portail Web – automne 2006
Conférence – d'ici mars 2008

1. Introduction

1.1. Objet de l'évaluation

Le présent rapport expose les résultats d'une évaluation formative des éléments du volet Participation du Programme de soutien au sport (PSS), réalisée par la société d'experts-conseils Jennifer Birch-Jones Consulting, entre octobre et décembre 2005.

Le PSS est l'un des trois programmes de financement de Sport Canada, les deux autres étant le Programme d'aide aux athlètes (PAA) et le Programme d'accueil (PA). Les modalités du PAA et du PA ont été prolongées jusqu'au 31 mars 2006. Pour reconduire les trois programmes de Sport Canada en même temps, soit le 31 mars 2006, le renouvellement du PSS est devancé de 21 mois.

Le PA et le PAA ont tous deux été soumis à des évaluations sommatives récemment. Vu le renouvellement hâtif du PSS et que les résultats du Programme (y compris les résultats stratégiques finaux) ne seront probablement pas atteints avant 2007, une évaluation du PSS en 2005 comprendrait normalement l'évaluation des progrès vers l'obtention des résultats, sans une idée claire de toutes les incidences du Programme. Cependant, face à l'adoption de la Politique canadienne du sport en 2002 et de la *Loi sur l'activité physique et le sport* en mars 2003 et à l'élargissement subséquent du mandat de Sport Canada pour inclure la participation, l'accent a été mis sur les efforts de financement visant à améliorer les activités de participation. Par conséquent, une évaluation formative des éléments du volet Participation du PSS s'impose.

L'évaluation a été conçue de façon à aborder les questions liées à la mise en œuvre, à la conception et à l'exécution des éléments du volet Participation du PSS, de même qu'à l'atteinte des résultats prévus connexes.

1.2. Portée des éléments du volet Participation du PSS

Le Programme de soutien au sport (PSS) de Sport Canada, anciennement nommé le Programme de soutien aux organismes nationaux de sport (ONS), est le principal mécanisme qu'utilise le gouvernement fédéral pour financer des initiatives s'inscrivant dans la Politique canadienne du sport (2002) et la *Loi sur l'activité physique et le sport* (2003). Les fonds accordés dans le cadre du PSS sont destinés à former des athlètes et des entraîneurs aux échelons internationaux les plus élevés, à offrir des programmes solides sur le plan technique dans le domaine du sport aux athlètes de tous les niveaux et à accroître la proportion de Canadiens et Canadiennes de toutes les couches de la société qui participent au sport. Ils sont versés aux ONS, aux organismes de services multisports (OSM), aux gouvernements provinciaux et territoriaux (PT), aux universités, aux fondations et à d'autres organisations non gouvernementales, dans le but de soutenir les programmes qui appuient les objectifs de la Politique canadienne du sport.

Le volet Participation de la composante des ONS du PSS a été créé en 2002-2003 en vue d'atteindre l'objectif de la Politique canadienne du sport consistant à « accroître la proportion de Canadiens et de Canadiennes de tous les horizons qui participent à des activités sportives de qualité à tous les niveaux, dans tous les contextes de la pratique sportive ». Depuis, le volet Participation a été élargi pour inclure des éléments de participation au sport pour les OSM et d'autres organismes, un élément d'investissement stratégique, un élément d'ententes bilatérales PT et un élément de recherche. Une attention particulière est prêtée aux projets qui favorisent la participation des enfants et des jeunes, y compris les groupes sous-représentés suivants :

- les filles et les jeunes femmes;
- les Autochtones;
- les personnes handicapées;
- les minorités visibles;
- les jeunes à risque;
- les personnes défavorisées sur le plan économique.

Le budget annuel des éléments du volet Participation du PSS est de 10 millions de dollars, dont environ 8,8 millions de dollars sont consacrés aux contributions et 1,2 million de dollars au fonctionnement. Un montant additionnel de 5 millions de dollars a été confirmé en 2005-2006 et devait être fourni par l'entremise du processus du Budget supplémentaire des dépenses, mais le gouvernement a été renversé avant que celui-ci n'ait lieu.

1.3. Structure du rapport

Le présent rapport est divisé en six sections. À la suite de la présente introduction, la section 2.0 décrit les éléments du volet Participation du PSS. La section 3.0 trace les grandes lignes de la méthode d'évaluation utilisée pour recueillir des données et aborder les enjeux de l'évaluation. La section 4.0 expose les résultats de l'évaluation en les regroupant par principaux enjeux de l'évaluation. Les sections 5.0 et 6.0 énoncent les conclusions et les recommandations de l'équipe d'évaluation. Les appendices incluent le cadre d'évaluation, les documents examinés, la liste de la documentation internationale analysée, la liste des répondants clés, ainsi que le guide d'entrevue et les textes utilisés pour la prise de contact avec les répondants clés.

2. Profil

La présente section fournit la raison d'être des éléments du volet Participation du PSS, les résultats prévus, une description de chacun des six éléments du volet Participation, les groupes cibles, le mécanisme d'exécution, les ressources et la structure de gestion.

2.1. Raison d'être

Les éléments du volet Participation du PSS sont soutenus par un fondement législatif et stratégique solide. La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*[1] décrit les pouvoirs, les fonctions et les responsabilités du ministre, entre autres « l'encouragement, la promotion et le développement du sport ». La *Loi sur l'activité physique et le sport*[2] stipule que « […] le ministre peut prendre les mesures qu'il estime indiquées [pour] […] favoriser, promouvoir et développer l'activité physique et le sport au Canada ».

La Politique canadienne du sport[3], appuyée en avril 2002 par les ministres responsables du Sport à l'échelle fédérale et provinciale/territoriale, propose une vision du sport qui ambitionne de doter le Canada, d'ici 2012, d'un « environnement sportif dynamique, contemporain, permettant à tous les Canadiens et Canadiennes de s'engager dans une pratique sportive qui soit à la mesure de leurs habiletés et intérêts et, pour un nombre croissant d'athlètes, de se démarquer de façon constante aux plus hauts niveaux de compétition ». La Politique a quatre objectifs, y compris la participation accrue, c'est-à-dire « une proportion plus importante de Canadiens et de Canadiennes de tous horizons qui participent à des activités sportives de qualité, dans tous les contextes de la pratique sportive ».

Par ailleurs, deux des priorités énoncées dans le document *Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport*, qui se rattache à la Politique canadienne du sport[4], ont aussi pour objet la participation au sport : Priorité Un – Accroître la participation sportive; Priorité Deux – Accroître la place du sport et de l'activité physique à l'école.

Les éléments du volet Participation du PSS sont soutenus par le Plan stratégique de Sport Canada dont la mission est « d'accroître les occasions offertes aux Canadiens et Canadiennes de participer au sport et d'y exceller ». De plus, Sport Canada s'efforce de faire du Canada un pays dominant sur la scène sportive, où tous les Canadiens et Canadiennes et leurs collectivités profitent des bienfaits de la pratique du sport et de l'excellence sportive, les valorisent et les célèbrent.

---

[1] *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* (1995).

[2] *Loi sur l'activité physique et le sport* (2003).

[3] La Politique canadienne du sport (mai 2002).

[4] La Politique canadienne du sport – Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005 (mai 2003).

En outre, les éléments du volet Participation du PSS sont les principaux mécanismes de financement qui permettent d'atteindre les objectifs liés à la participation au sport du PSS et, quand elle sera approuvée, de la Stratégie pour la participation au sport. L'objectif de celle-ci est d'augmenter le nombre de Canadiens et Canadiennes qui font du sport, particulièrement les enfants et les jeunes ainsi que d'autres groupes désignés, d'une manière conforme aux objectifs convenus par les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Sport[5].

Pour atteindre les objectifs de participation au sport de la future Stratégie pour la participation au sport, Sport Canada s'efforce de faciliter l'accès au sport pour les enfants et les jeunes et les groupes sous-représentés désignés en mettant l'accent sur les priorités stratégiques suivantes :

- accroître la pratique du sport dans les écoles;
- améliorer les programmes de sport en milieu communautaire;
- étendre les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport;
- promouvoir l'importance du sport;
- enrichir les connaissances sur la participation au sport[6].

Les six groupes cibles de l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport sont les mêmes que ceux des éléments du volet Participation du PSS.

2.2. Résultats prévus

Les résultats prévus des éléments du volet Participation du PSS sont décrits dans de nombreuses sources. Les objectifs pertinents du PSS sont les suivants :

- accroître la proportion de Canadiens et Canadiennes de tous horizons qui participent à des activités sportives de qualité, dans tous les contextes de la pratique sportive (objectif global);
- accroître d'ici 2007 la participation au sport, y compris chez les groupes sous-représentés;
- accroître d'ici 2012 la participation des Canadiens et Canadiennes de tous horizons à des activités sportives de qualité à tous les niveaux[7].

Le modèle logique des trois programmes de financement[8] de Sport Canada cerne deux résultats pertinents pour les éléments du volet Participation du PSS : 1) meilleures

[5] Sport Canada, *Stratégie pour la participation au sport – Ébauche*, le 10 mai 2005.
[6] *Ibid*.
[7] Sport Canada, *CGRR pour les trois programmes de financement de Sport Canada – Rapport provisoire*, le 9 novembre 2005.
[8] *Ibid*.

occasions de participation au sport et plus grand accès à celles-ci (résultat immédiat); 2) participation accrue (résultat ultime). Pour ce qui est des politiques et des plans, deux résultats liés à la recherche et aux politiques concernent aussi l'élément de recherche du PSS : 1) meilleure orientation pour le financement et les priorités de Sport Canada (résultat immédiat); 2) meilleure capacité relativement à l'élaboration de politiques en matière de sport fondées sur des données probantes[9].

Les éléments du volet Participation du PSS contribuent à l'objectif stratégique du Ministère « Participation à la vie communautaire et à la vie en société », dans le cadre duquel « les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens[10] ».

2.3. Éléments du volet Participation

Élément des ONS : Depuis 2002, les ONS sont admissibles à des fonds pour des projets de participation au sport. Le premier appel de demandes dans le cadre du nouveau Programme de soutien pour le développement de la participation au sport (PSDPS)[11] pour les ONS a été lancé le 12 avril 2002. Le PSDPS était offert à tous les ONS qui respectaient les exigences du Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS), et les projets ciblant les groupes suivants étaient privilégiés :

- les enfants et les jeunes;
- les filles et les jeunes femmes;
- les groupes sous-représentés (les Autochtones, les personnes handicapées, les jeunes à risque, les minorités visibles et les personnes défavorisées sur le plan économique).

La priorité est accordée aux projets qui :

- font appel à la collaboration des ONS et des organismes provinciaux/territoriaux de sport (OP/TS);
- sont les plus susceptibles de stimuler considérablement la participation au sport;
- s'appuient sur des partenariats (c.-à-d. système d'éducation, services municipaux de sport et de loisirs, organisme multisports, autres organismes nationaux de sport, etc.);
- entraîneront, avec preuve mesurable à l'appui, une augmentation des membres dans le sport en question;
- utilisent du matériel pédagogique de qualité fondé sur le modèle de développement des participants et participantes (MDP) établi pour le sport en question;
- seront viables sans le concours financier du gouvernement du Canada;

[9] *Ibid*.
[10] *Ibid*.
[11] On a laissé tomber le terme PSDPS en 2005-2006 quand le financement consenti aux ONS pour la participation au sport a été intégré dans le processus général de demandes de contribution.

- cernent et utilisent une méthode de surveillance et d'évaluation raisonnable[12].

Quand le financement pour la participation au sport à l'intention des ONS a été instauré en 2002-2003, la durée du financement était d'une année, et il était entendu que, si le projet progressait bien, un financement serait offert pour une deuxième année. On a introduit le financement pluriannuel en 2004-2005, fixant la durée maximale à quatre années[13].

Le projet *Gagnez vos épinglettes* de Patinage de vitesse Canada est un exemple de projet financé dans le cadre de l'élément des ONS. Ce projet cible les enfants de 4 à 13 ans qui fréquentent l'école primaire et prévoit la mise en place d'un programme d'aptitudes intégré au système d'écoles primaires pendant les heures de classe, quand il y a plus d'heures libres pour utiliser la glace.

Élément des OSM : À la suite de consultations auprès du milieu sportif[14], les OSM sont devenus admissibles au financement du PSDPS en 2004-2005 (le 31 juillet 2004 étant la date limite initiale pour présenter une demande de financement). Un financement pluriannuel est offert, pour une période d'au plus quatre années.

L'objectif du PSDPS pour les OSM est d'augmenter le nombre d'enfants et de jeunes qui participent au sport. Les priorités stratégiques sont les suivantes :

- accroître la pratique du sport dans les écoles;
- améliorer les programmes de sport en milieu communautaire;
- étendre les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport.

L'élément des OSM est accessible aux OSM qui bénéficient déjà d'une contribution de Sport Canada dans le cadre du volet Organismes de services multisports du PSS.

Les projets qui ciblent les enfants et les jeunes des groupes sous-représentés suivants sont privilégiés :

- les filles et les jeunes femmes;
- les personnes handicapées;
- les personnes défavorisées sur le plan économique;
- les Autochtones[15].

---

[12] Sport Canada, *Note de service : Programme de soutien pour le développement de la participation au sport pour les ONS*, le 12 avril 2002.
[13] Correspondance de Sport Canada du 28 novembre 2005.
[14] Sport Canada, *Investir dans la participation au sport 2004-2008 : Document de travail*, février 2004.
[15] Sport Canada, *Note de service : Programme de soutien pour le développement de la participation au sport pour les OSM* et lignes directrices détaillées, document non daté.

Depuis 2005-2006, les demandes de financement de projets de « participation » présentées par les OSM sont examinées pour voir à ce qu'elles respectent les critères de la composante des projets qui figurent dans les Lignes directrices des contributions 2005-2007. En tout, 22 critères sont pris en compte par un comité formé de trois personnes, soit le directeur adjoint/la directrice adjointe des Programmes de sport, un conseiller principal/une conseillère principale en politiques et un agent principal/une agente principale de programme[16]. Une fois que les projets ont été présélectionnés, les demandes des OSM subissent le même traitement que les demandes des ONS[17].

Le projet *Esprit d'équipe : les filles autochtones et le sport* de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS) est un exemple de projet financé dans le cadre de l'élément des OSM. Élaboré et exécuté en collaboration avec le Cercle sportif autochtone (CSA), le projet vise à augmenter les occasions de participation au sport communautaire pour les filles et les jeunes femmes autochtones (de 9 à 18 ans) dans les communautés autochtones canadiennes.

Élément des autres organismes – composante des projets : L'élément des autres organismes – composante des projets a été créé en 2005-2006 pour permettre au PSS de financer des organismes qui ne sont pas des ONS ni des OSM selon le processus d'admissibilité du CFRS mais qui, sinon, pourraient être admissibles au financement du PSS. Comme pour les OSM, si la demande de l'organisme franchit l'étape de la présélection, elle est essentiellement soumise au processus d'examen que nous avons décrit pour les ONS et les OSM.

Un exemple de projet financé dans le cadre de l'élément des autres organismes – composante des projets est celui de l'Association de l'équipe Esteem, dont l'objectif est d'accroître la participation au sport chez les groupes sous-représentés (les Autochtones, les femmes et les filles, et les jeunes) grâce à plusieurs initiatives, y compris le programme de modèle d'identification à des athlètes, la promotion du sport dans les communautés autochtones, l'organisation d'une deuxième conférence nationale pour les jeunes, et le recensement des obstacles empêchant les filles et les femmes de participer au sport et la documentation connexe.

Élément d'investissement stratégique : Cet élément du volet Participation du PSS a été instauré en 2003-2004. Il fait partie du mécanisme de « partenariats stratégiques » mentionné dans l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport de Sport Canada, qui comprend les partenariats interministériels et intersectoriels pour promouvoir la participation au sport et en faire valoir l'importance pour d'autres objectifs fédéraux, ainsi que les partenariats avec des organismes sans but lucratif et avec le secteur privé pour soutenir la participation au sport[18].

Un exemple de projet financé dans le cadre de l'élément d'investissement stratégique est le programme Place au sport de la Fondation Canadian Tire pour les familles. La Fondation, en collaboration avec les Programmes KidSport des fédérations de sport des

[16] Correspondance de Sport Canada du 15 décembre 2005.
[17] Correspondance de Sport Canada du 3 octobre 2005.
[18] Sport Canada, *Stratégie pour la participation au sport – Ébauche*, le 10 mai 2005.

provinces et des territoires, remet de petites bourses pour aider les enfants de familles à faible revenu à participer à des sports organisés.

Élément des ententes bilatérales PT : Cet élément du volet Participation du PSS a été mis en place en 2002-2003. Les ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales doivent être axées sur le sport et sont négociées individuellement avec chaque province ou territoire. Les PT ont la responsabilité de conclure des ententes avec leurs organismes bénéficiaires pour mettre en œuvre les projets de participation. Les PT doivent fournir le même montant que le gouvernement fédéral[19]. En 2003-2004 (la deuxième année du Programme), la plupart des PT avaient signé une entente de trois ans.

Un exemple de projet financé dans le cadre de l'élément des ententes bilatérales PT est le programme de mentorat de gestion des Jeux de la Saskatchewan, lequel s'inscrivait dans la structure du Comité hôte des Jeux d'été du Canada de 2005 pour aborder les questions autochtones et stimuler la participation des Autochtones à la planification et à l'organisation d'une grande manifestation multisports.

Élément de recherche : Quelques premières activités de recherche ont été entreprises en 2003-2004. En juillet 2004, une stratégie de mise en œuvre et un nouveau cadre de recherche pour l'Initiative canadienne de recherche stratégique en matière de sport (ICRSS) ont été élaborés, ce qui comprenait l'élément de recherche du PSS. L'objectif de l'ICRSS est d'établir une base de connaissances en vue de réaliser les objectifs de la Politique canadienne du sport (une participation accrue, une excellence accrue, des ressources accrues et une interaction accrue) et de mettre en lumière la contribution du sport aux autres priorités de politique publique.

L'ICRSS s'appuie sur dix grands principes, dont l'un reconnaît l'importance de la recherche qui porte sur les groupes sous-représentés dans le milieu sportif canadien. Un autre fait ressortir l'importance de la traduction et de la transmission des connaissances.

À partir de 2006-2007, l'élément de recherche du PSS ciblera la recherche relevant de conseils par l'entremise de nouveaux partenariats avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). (Voir la section 4.4 pour de plus amples détails.)

L'étude menée récemment par le Conference Board du Canada sur les avantages socioéconomiques de la participation sportive au Canada est un exemple de projet financé dans le cadre de l'élément de recherche. On y évaluait la manière dont la participation au sport peut avoir une incidence positive sur le rendement économique, la santé de la population, l'acquisition d'habiletés sociales et professionnelles, l'engagement des citoyens et la cohésion sociale.

[19] *Ibid.*

2.4. Groupes cibles

Les éléments du volet Participation du PSS sont en général axés sur les enfants et les jeunes, les six groupes cibles précis étant les suivants :

- les filles et les jeunes femmes;
- les Autochtones;
- les personnes handicapées;
- les minorités visibles;
- les jeunes à risque;
- les personnes défavorisées sur le plan économique.

Ces groupes cibles sont rejoints indirectement par les éléments du volet Participation du PSS. Le contact « direct » (dans le cadre des accords de contribution signés) se fait avec les ONS, les OSM, d'autres organisations, les gouvernements PT, le CRSH, les IRSC, le Conference Board du Canada et d'autres organismes de recherche et chercheurs. Le contact indirect (par l'entremise des bénéficiaires du financement) se fait avec les organismes PT de sport, de loisirs et d'activité physique, les fournisseurs de services locaux, y compris les municipalités, les clubs, les écoles et les commissions et conseils scolaires, et les chercheurs universitaires. Ce sont ces organisations intermédiaires qui rejoignent directement les groupes cibles.

2.5. Mécanisme d'exécution

Le principal mécanisme d'exécution des éléments du volet Participation du PSS est la signature d'accords de contribution avec les organismes bénéficiaires, dont les ententes bilatérales avec les gouvernements PT. L'approbation finale de tous les accords de contribution incombe au ministre d'État (Sport). Les fonds destinés au CRSH et aux IRSC seront transférés annuellement dans le cadre du processus du Budget supplémentaire des dépenses.

2.6. Ressources

Le budget fédéral de février 2003 a alloué 45 millions de dollars sur cinq ans à Sport Canada pour la participation au sport : 5 millions de dollars pour 2003-2004 et 10 millions de dollars par exercice pour 2004-2005 et après. Le montant annuel de 10 millions de dollars a depuis été intégré au budget de base annuel de Sport Canada et il

se répartit ainsi : environ 8,8 millions de dollars sont consacrés aux contributions, et 1,2 million de dollars au fonctionnement[20].

Il est difficile pour Sport Canada de déterminer précisément les ressources en personnel affectées expressément aux éléments du volet Participation du PSS. Actuellement, les employés de trois divisions (Programmes de sport, Politique canadienne du sport et Accueil et grands Jeux) consacrent une partie de leur temps de travail à des questions liées à la participation, que ce soit du point de vue du financement ou de l'élaboration des politiques. La grande majorité de ces employés viennent de la Division des programmes de sport et de la Division de la Politique canadienne du sport. Les ressources humaines estimatives affectées aux éléments du volet Participation du PSS, autres que les directeurs ou gestionnaires des divisions, à une exception près, sont les suivantes :

- Élément des ONS – Deux cadres de la Division des programmes de sport et un cadre de la Division de la Politique canadienne du sport consacrent environ 10 % de leur temps à cet élément. Sept autres fonctionnaires de la Division des programmes de sport consacrent une portion plus petite de leur temps à la participation.

- Élément des OSM – Six cadres venant des trois divisions consacrent une petite portion de leur temps à la participation, comme c'est le cas pour l'élément des ONS.

- Élément des ententes bilatérales PT – Un cadre de la Division de la Politique canadienne du sport consacre environ la moitié de son temps aux ententes bilatérales PT.

- Éléments d'investissement stratégique, de recherche et des autres organismes – Tous les fonctionnaires qui participent à ces trois éléments proviennent de la Division de la Politique canadienne du sport, et leurs tâches sont divisées entre le financement et les politiques. Un gestionnaire consacre 60 % de son temps à la participation, un cadre consacre également une grande partie de son temps à la participation (y compris 10 % à l'élément des ONS), une agente consacre environ 60 % de son temps à la participation (essentiellement à la recherche), alors qu'une autre agente consacre une petite partie de son temps à la participation.

2.7. Structure de gestion

Les éléments du volet Participation du PSS sont actuellement gérés par cinq cadres supérieurs (niveaux de directeur exécutif, de directeur et de gestionnaire) de deux divisions de Sport Canada (Politique canadienne du sport et Programmes de sport). L'orientation générale relative à la participation au sport est fournie par le directeur général.

Dans la structure organisationnelle récemment approuvée de Sport Canada, qui doit entrer en vigueur au début de 2006, la responsabilité relative aux différents aspects de programme (p. ex. le financement), incombera à un seul gestionnaire relevant du directeur du Programme de soutien au sport. De même, le directeur, Politique et planification, sera responsable des aspects liés à la politique des éléments du volet

[20] Sport Canada, *Investir dans la participation au sport* (présentation), le 30 juin 2005.

Participation du PSS, ainsi que d'autres aspects de l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport de Sport Canada.

Toutes les contributions au titre des éléments du volet Participation du PSS sont approuvées par le ministre d'État (Sport), selon les recommandations de Sport Canada. L'accord de contribution est signé par le directeur concerné. Les fonds versés au CRSH et aux IRSC (à partir de 2006-2007) proviendront du processus du Budget supplémentaire des dépenses.

3. Profil de l'évaluation

Dans la présente section, on décrit la méthodologie globale adoptée pour mener l'étude, les enjeux et les questions de l'évaluation, les sources d'information, les méthodes de collecte et d'analyse des données et les limites de l'évaluation.

3.1. Aperçu de la méthodologie d'évaluation

Pour l'évaluation formative, on a eu recours à diverses méthodes qualitatives et quantitatives, dont un examen exhaustif des documents, une analyse de la documentation d'autres pays, des entrevues auprès de répondants clés et un examen des bases de données.

3.2. Enjeux et questions de l'évaluation

Les questions d'évaluation prescrites par la Direction générale des examens ministériels de Patrimoine canadien qui ont été abordées au cours de la présente étude sont les suivantes :

1. Le Programme est-il mis en œuvre efficacement? Sinon, quelles sont les faiblesses?

2. La mise en œuvre du Programme est-elle gênée par des enjeux internes ou externes? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure les défis posés en cours de route ont-ils été relevés? Y a-t-il des enjeux qui n'ont pas été abordés?

3. Y a-t-il des éléments de la conception du Programme qui empêchent le volet Participation d'atteindre ses objectifs? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure ont-ils été traités? Y en a-t-il qui n'ont pas été abordés?

4. Dans quelle mesure les activités de recherche du Programme visant des projets et des politiques de participation au sport aident-elles à accroître les connaissances concernant la participation? Quelles sont les lacunes, s'il y a lieu?

5. Dans quelle mesure des initiatives ont-elles été entreprises pour accroître le nombre de participants et la qualité de la participation au sport, y compris la participation des groupes sous-représentés? Conviennent-elles pour réaliser les objectifs du Programme?

6. De quelles données probantes disposons-nous pour indiquer que des progrès ont été réalisés en vue d'accroître la participation au sport? Dans quelle mesure sont-elles adéquates?

L'appendice A contient le cadre d'évaluation qui fait le lien entre chaque question d'évaluation et chaque source de collecte de données.

3.3. Sources d'information et méthodes de collecte et d'analyse des données

3.3.1. Examen des documents

Tous les documents énumérés dans l'appendice B ont été examinés pour répondre aux questions d'évaluation pertinentes inscrites dans le cadre d'évaluation. On a cherché, entre autres, à déterminer, pour chaque document, s'il y avait des questions prévues dans le cadre d'évaluation qui y étaient abordées et, s'il y a lieu, laquelle ou lesquelles. En outre, pour obtenir des renseignements additionnels, au besoin, nous avons correspondu avec Sport Canada.

L'examen des documents concernant les éléments du volet Participation du PSS est conforme à l'examen des documents et à l'analyse documentaire récemment effectués dans le cadre de l'étude préparatoire à l'évaluation des programmes de financement de Sport Canada, mais il est plus exhaustif[21].

3.3.2. Analyse documentaire

Une liste des ouvrages analysés figure à l'appendice C. Sport Canada a cerné deux domaines prioritaires :

1) Études qui portent sur la participation au sport – Le rapport Carter[22] se penche sur des moyens de mieux coordonner les efforts et les ressources dans le sport en Angleterre, tandis que le projet COMPASS[23] examine comment mesurer de façon uniforme la participation au sport à l'aide d'enquêtes nationales sur la participation au sport en Europe.

2) Analyse comparative de la situation aux Pays-Bas et en France – Ces deux pays ont été retenus par Sport Canada en raison de leurs impressionnants résultats en matière de participation et d'excellence dans les sports tant d'été que d'hiver. L'analyse a ciblé les documents relatifs à la participation au sport trouvés sur les sites Web respectifs des gouvernements de la France et des Pays-Bas.

[21] Services d'évaluation, Patrimoine canadien, Deuxième version des documents sur l'analyse documentaire et l'examen des documents pour l'étude préparatoire à l'évaluation des programmes de financement de Sport Canada, le 12 octobre 2005.
[22] Patrick Carter, *Review of National Sport Effort and Resources*, mars 2005. Téléchargé de l'adresse http://www.culture.gov.uk/global/publications/archive_2005/carter.htm (le 4 octobre 2005).
[23] Téléchargé du site Web de COMPASS : http://w3.uniroma1.it/compass/index.htm (le 4 octobre 2005).

L'analyse documentaire a porté sur deux des six questions d'évaluation : les points à considérer au sujet de la conception (Q3) et les progrès réalisés pour ce qui est d'accroître la participation (Q6).

3.3.3. Entrevues auprès de répondants clés

Des entrevues visant à aborder les six questions principales de l'évaluation ont été menées auprès de 15 répondants clés choisis dans les catégories suivantes :

- gestionnaires supérieurs et haute direction du Ministère, dont les gestionnaires de Sport Canada (n=4);
- représentants d'ONS et d'OSM, dont les organismes ayant reçu du financement pendant au moins deux ans (n=6);
- gouvernements provinciaux et territoriaux, dont des représentants d'une grande province, d'une province dont la démographie est plus petite et d'un territoire (n=3);
- autres experts et organismes financés (n=2).

Nous avons procédé aux entrevues avec un guide d'entrevue élaboré à partir de la liste d'enjeux du cadre d'évaluation, puis traduit. Les entrevues se sont déroulées dans la langue officielle de prédilection du répondant. La liste des répondants clés figure à l'appendice D.

Les entrevues avec les fonctionnaires de Sport Canada et les responsables des ONS et des OSM situés à Ottawa ont eu lieu en personne. Nous avons procédé aux autres entrevues par téléphone. Les entrevues ont duré en moyenne 60 minutes. Elles ont eu lieu entre le 21 octobre et le 8 novembre 2005.

3.3.4. Examen des bases de données

Nous avons examiné les dossiers, les bases de données et les systèmes connexes créés pour aider la haute direction du Programme à assurer la mesure continue du rendement des activités du Programme, dans le but de recueillir des renseignements ayant trait à quatre questions d'évaluation : mise en œuvre efficace (Q1), contraintes liées à la mise en œuvre (Q2), initiatives entreprises (Q5) et preuves attestant des progrès (Q6).

Sport Canada tient à jour ou consulte un certain nombre de bases de données pour surveiller le rendement du Programme. Dans le cadre de l'évaluation, nous avons analysé les données pertinentes des bases de données suivantes :

- la base de données sur le sport de Sport Canada;
- la base de données du programme de contributions de Sport Canada (PCSC);
- la collecte des données des ONS sur les normes nationales;

- la collecte des données sur les clients de Sport Canada;
- le Système de gestion de l'information sur les subventions et contributions (SGISC);
- la base de données sur les systèmes, les applications et les produits (SAP).

De plus, un certain nombre de dossiers spéciaux de Sport Canada contenant des données sommaires sur les activités du Programme ont été dépouillés.

Nous avons examiné ces bases de données pour voir s'il y avait des données utiles sur la participation. Nous avons procédé aux activités suivantes :

- discussions avec les employés responsables de chaque base de données pour examiner le format, le contenu et la façon dont sont utilisés les renseignements;
- analyse d'un échantillon des extrants;
- demandes d'extraction de bases de données appropriées pour obtenir des renseignements pouvant être liés à la participation, et analyse des extrants connexes;
- discussions avec les gestionnaires des bases de données et, au besoin, demandes de renseignements supplémentaires.

L'examen des bases de données relatif aux éléments du volet Participation du PSS est conforme à l'examen des documents et à l'analyse documentaire effectués dans le cadre de l'étude préparatoire à l'évaluation des programmes de financement de Sport Canada, mais il est plus exhaustif[24].

3.4. Limites de l'évaluation

Représentativité des points de vue des intervenants

Le petit nombre d'entrevues menées auprès de répondants clés qui étaient des intervenants de l'externe (n=11) a pour effet de limiter la représentativité des opinions par rapport à l'ensemble de la communauté sportive nationale, des gouvernements PT et des principaux intervenants. Dans la mesure du possible, les points de vue des répondants clés ont été complétés par d'autres sources de données.

Disponibilité limitée des données

Les données permettant de retracer les progrès relatifs à l'augmentation de la participation au sport (Q6) étaient limitées. Les sources de données fournies par Sport Canada ne contenaient pas tous les renseignements importants que l'on retrouve, par exemple, dans les rapports de suivi que remplissent les ONS et les OSM. Puisqu'une analyse approfondie des documents au niveau des projets dépassait la portée de

[24] Services d'évaluation, Patrimoine canadien, Deuxième version des documents sur l'analyse documentaire et l'examen des documents pour l'étude préparatoire à l'évaluation des programmes de financement de Sport Canada, le 12 octobre 2005.

l’évaluation, des données plus détaillées sur la participation au sport n’ont pu être recueillies, et la qualité et l’exhaustivité des données fournies par les bénéficiaires n’ont pu être évaluées.

Par ailleurs, seulement une année de données complètes était disponible, limitant l’analyse des données sur la participation au sport. À cause des contraintes financières durant l’évaluation, Sport Canada n’a pu classer qu’une année de projets visant la participation au sport en utilisant le cadre d’analyse, c’est-à-dire en classant les projets par élément de participation, par priorité stratégique et par groupe cible. En conséquence, l’analyse des données relatives à la participation au sport pour ces trois importantes variables n’a été effectuée que pour l’exercice 2004-2005 en ce qui concerne les projets PT, et que pour l’exercice 2005-2006 dans le cas des projets des autres volets de financement.

4. Constatations de l'évaluation

La présente section fait état des constatations découlant des six questions de l'évaluation : les constatations liées à chacune des questions sont présentées dans une sous-section. Les constatations s'appuient sur les quatre méthodes de l'évaluation : l'examen des documents, l'analyse documentaire, les entrevues auprès des répondants clés et l'examen des bases de données et des dossiers. Un tableau énonçant les méthodes utilisées pour traiter chacune des questions de l'évaluation peut être consulté à l'appendice A.

4.1. Mise en œuvre efficace

La présente sous-section fait état des constatations découlant des questions d'évaluation suivantes : Le Programme est-il mis en œuvre efficacement? Sinon, quelles sont les faiblesses?

Contributions selon les éléments de financement

Un financement sous forme de contributions a été alloué à chacun des six éléments du volet Participation, en commençant par l'investissement initial, en 2002-2003, de près de 1 million de dollars dans les éléments des ONS et des ententes bilatérales PT. La mise en œuvre du Programme s'est accélérée de façon importante à la suite d'une affectation, dans le budget fédéral de février 2003, de 45 millions de dollars pour les initiatives de participation au sport : 5 millions de dollars pour 2003-2004 et 10 millions de dollars par année pendant quatre ans jusqu'à 2007-2008. Les contributions ont augmenté chaque année, atteignant un sommet d'environ 8,8 millions de dollars en 2005-2006, niveau auquel les contributions seront maintenues jusqu'en 2007-2008[25]. Le financement sous forme de contributions pour les éléments d'investissement stratégique et de recherche a commencé en 2003-2004. Le financement de l'ensemble des éléments du volet Participation date de 2004-2005, avec l'ajout de contributions pour l'élément des OSM et celui des autres organismes.

Le montant des contributions pour 2003-2004 et 2004-2005 a été inférieur au maximum accessible (3,35 millions des 4,4 millions disponibles pour 2003-2004 et 6,84 millions des 8,8 millions disponibles pour 2004-2005). Les fonds n'ont été reçus qu'en cours d'exercice, et il n'était donc plus possible de transférer l'ensemble des contributions aux clients. De la même manière, à cause des contraintes temporelles, certains clients n'ont pas été en mesure de dépenser la totalité des fonds alloués avant la fin de l'exercice; ces fonds ont été remboursés à Sport Canada pour être alloués à d'autres secteurs. Les fonds qui n'ont pas été retournés durant l'exercice sont devenus périmés et Sport Canada n'y a pas eu accès.

[25] En 2003-2004, un montant de 4,4 millions de dollars était affecté en contributions au volet Participation du PSS, et 600 000 $, pour le poste F & E. Pour la période de 2004-2005 à 2007-2008, 8,8 millions de dollars par année sont consacrés au volet Participation du PSS, et 1,2 million de dollars au poste F & E.

Tableau 1 : Contributions par élément de financement et par exercice :

De 2002-2003 à 2007-2008

Élément de financement	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006[1]	2006-2007[2]	2007-2008[2]
ONS	586 500 $	1 268 500 $	1 884 416 $	2 000 000 $	809 000 $	252 000 $
Composante des projets – OSM	n.d.	n.d.	308 665 $	528 120 $	295 120 $	87 000 $
Composante des projets – autres organismes	n.d.	n.d.	340 000 $	340 000 $	340 000 $	0 $
Ententes bilatérales PT	328 000 $	1 780 000 $	3 610 039 $	4 446 080 $	3 432 380 $	3 432 380 $
Investissement stratégique	n.d.	250 000 $	319 100 $	1 320 900 $	180 000 $	0 $
Recherche	n.d.	54 529 $	381 971 $	125 250 $	800 000 $	1 300 000 $
Total	**914 500 $**	**3 353 029 $**	**6 844 191 $**	**8 760 350 $**	**5 856 500 $**	**5 071 360 $**

Source : Sport Canada, mis à jour le 4 novembre 2005.
1. Estimation.
2. Les prévisions du financement pour 2006-2007 et 2007-2008 se fondent sur les montants qui ont déjà été engagés dans le cadre des ententes pluriannuelles et ne comprennent pas les engagements prévus qui n'ont pas été officialisés par des ententes. Le budget prévu pour les ententes bilatérales PT en 2006-2007 et 2007-2008 demeure de 4,4 millions de dollars par année.

En 2004-2005, des ententes bilatérales avaient été conclues avec toutes les provinces et tous les territoires. En 2002-2003, il y avait des ententes avec une province et deux territoires. En 2003-2004, des ententes étaient signées avec l'ensemble des provinces et des territoires à l'exception de l'Ontario et du Québec. Selon les chiffres disponibles en novembre 2005, les provinces et les territoires ont contribué ou prévoient contribuer environ 17,1 millions de dollars en fonds de contrepartie pour leurs initiatives de participation (y compris une petite quantité de contributions en nature). Ce montant fourni par les PT augmentera à mesure que les engagements seront sanctionnés au cours des deux prochains exercices. Sport Canada a engagé 17 millions de dollars pour les ententes bilatérales FPT durant la période de six ans. On prévoit que le montant total pour Sport Canada sera supérieur de 2 millions de dollars une fois les engagements pour 2006-2007 et 2007-2008 sanctionnés (c.-à-d. jusqu'à concurrence du budget annuel de 4,4 millions de dollars).

Pour 2004-2005 et 2005-2006, les exercices les plus représentatifs au chapitre des contributions pour les éléments du volet Participation, le pourcentage du financement alloué aux différents éléments est inclus dans le tableau 2 ci-dessous.

Contributions selon les priorités stratégiques

Selon les données relatives aux contributions de la plus récente année de rapport[26], 198 projets ont été financés dans le cadre de tous les éléments de financement.

Tableau 2 : Pourcentage des contributions par élément de financement : 2004-2005 et 2005-2006 (exercices combinés)

Élément de financement	Pourcentage des contributions totales
ONS	24,9 %
Composante des projets – OSM	5,4 %
Composante des projets – autres organismes	4,4 %
Ententes bilatérales PT	51,6 %
Investissement stratégique	10,5 %
Recherche	0,3 %

- Les deux tiers des projets récents (67 %) ont été réalisés par les provinces et les territoires dans le cadre des ententes bilatérales FPT (132 projets sur 198).
- Les ONS sont responsables de 21 % des projets récents.

Les 198 projets touchent aux cinq priorités stratégiques mentionnées dans l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport.

- 41 % des projets récents visaient à étendre les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport (82 projets sur 198).
- 31 % des projets visaient à améliorer les programmes de sport en milieu communautaire (61 projets sur 198).
- 20 % des projets visaient à accroître la pratique du sport dans les écoles (40 projets).
- les derniers 8 % visaient à promouvoir l'importance du sport (12 projets) et à enrichir les connaissances sur la participation au sport (3 projets).

Tableau 3 : Nombre de projets par priorité stratégique et par élément de financement : 2004-2006[1]

[26] La ventilation des dépenses en contributions est disponible pour tous les éléments de financement à l'exception des ententes bilatérales FPT de 2005-2006. Pour celles-ci, les plus récentes données disponibles sont celles de 2004-2005 puisque les détails sur les projets et l'attribution des contributions de Sport Canada sont seulement connus une fois que les provinces et les territoires soumettent leur rapport de suivi.

Priorité stratégique / Élément de financement	Promouvoir l'importance du sport	Améliorer les programmes de sport en milieu communautaire	Enrichir les connaissances sur la participation au sport	Accroître la pratique du sport dans les écoles	Étendre les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport	Total
OSM	1	1		1	5	8
ONS	1	15		11	15	42
Autres org.	2	1		1	1	5
PT	3	44		26	59	132
Recherche			3			3
Investissement stratégique	5			1	2	8
Total	12 (6,1 %)	61 (30,8 %)	3 (1,5 %)	40 (20,2 %)	82 (41,4 %)	198 (100,0 %)

1. La ventilation des dépenses en contributions est disponible pour tous les éléments de financement à l'exception des ententes bilatérales FPT de 2005-2006. Pour celles-ci, les plus récentes données disponibles sont celles de 2004-2005 puisque les détails sur les projets et l'attribution des contributions de Sport Canada sont seulement connus une fois que les provinces et les territoires soumettent leur rapport de suivi.

Les priorités stratégiques les plus financées sont le renforcement des occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport (34 % des contributions, soit 2,7 millions de dollars) et l'amélioration des programmes de sport en milieu communautaire (30 %, soit 2,4 millions de dollars). Voici d'autres constatations pertinentes :

- l'enrichissement des connaissances sur la participation au sport a reçu le moins de financement (2 %). Les contributions allouées à cette priorité stratégique augmenteront de manière importante au cours des prochaines années grâce à la majoration du financement destiné à la recherche, par l'entremise de partenariats de recherche relevant de conseils avec les IRSC et le CRSH;

- pour l'élément des ententes bilatérales PT, l'amélioration des programmes de sport en milieu communautaire (43 %) a affiché le taux de financement le plus élevé (environ 1,3 million de dollars sur 3,8 millions de dollars);

- le cinquième (20,6 %) des contributions affectées aux éléments du volet Participation ont été attribuées à l'amélioration des programmes de sport en milieu communautaire dans le cadre des ententes bilatérales FPT;

- à peu près un sixième des contributions (16,3 %) ont été attribuées à des projets s'adressant aux groupes cibles dans le cadre des ententes bilatérales FPT.

Tableau 4 : Financement sous forme de contributions par priorité stratégique et par élément de financement : 2004-2006[1]

Priorité stratégique / Élément de financement	Promouvoir l'importance du sport	Améliorer les programmes de sport en milieu communautaire	Enrichir les connaissances sur la participation au sport	Accroître la pratique du sport dans les écoles	Étendre les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport	Totaux[2]
OSM					448 120 $ (5,6 %)	448 120 $ (5,6 %)
ONS		758 333 $ (9,4 %)		568 000 $ (7,0 %)	646 166 $ (8,0 %)	1 972 499 $ (24,5 %)
Autres organismes	340 000 $ (4,2 %)					340 000 $ (4,2 %)
PT	286 296 $ (3,6 %)	1 658 981 $ (20,6 %)		577 068 $ (7,2 %)	1 312 200 $ (16,3 %)	3 834 545 $ (47,6 %)
Recherche			125 250 $ (1,6 %)			125 250 $ (1,6 %)
Investissement stratégique	640 900 $ (8,0 %)			400 000 $ (5,0 %)	300 000 $ (3,7 %)	1 340 900 $ (16,6 %)
Total	1 267 196 $ (15,7 %)	2 417 314 $ (30,0 %)	125 250 $ (1,6 %)	1 545 068 $ (19,2 %)	2 706 486 $ (33,6 %)	8 061 314 $ (100,0 %)

1. La ventilation des dépenses en contributions est disponible pour tous les éléments de financement à l'exception des ententes bilatérales FPT de 2005-2006. Pour celles-ci, les plus récentes données disponibles sont celles de 2004-2005, puisque les détails sur les projets et l'attribution des contributions de Sport Canada sont seulement connus une fois que les provinces et les territoires soumettent leur rapport de suivi.
2. Les totaux inscrits pour les OSM, les ONS, les ententes bilatérales PT et l'investissement stratégique, ainsi que le total général, diffèrent un peu des montants de contributions réels (tels que présentés dans le tableau 1). Ces différences découlent d'écarts entre le classement des projets par priorité stratégique et les résumés financiers fournis par Sport Canada. Il convient de signaler que les différences sont plutôt mineures et n'affectent pas l'interprétation des constatations.

Points de vue des répondants clés au sujet de la mise en œuvre

Les ONS, les OSM et les autres organisations ont exprimé des opinions très positives au sujet des objectifs de participation du Programme de soutien au sport et de la mise en œuvre de celui-ci. En général, ils appuient fortement les initiatives de participation de Sport Canada et ils estiment que ces types d'activités peuvent procurer d'énormes avantages.

Les partenariats ont joué un rôle important dans la mise en œuvre réussie du Programme. Selon les répondants clés à l'interne (Sport Canada) et à l'externe, les éléments de financement ont contribué à solidifier les partenariats et à en augmenter le nombre (p. ex. entre les organismes nationaux et provinciaux de sport, et entre les PT, les organismes de sport, les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires).

Multiplication des ressources

L'élément des ententes bilatérales PT a permis de réunir des fonds considérables. En plus des 17 millions de dollars fournis à ce jour par Sport Canada et engagés pour les deux prochains exercices, 17,1 millions de dollars supplémentaires en contributions de contrepartie ont déjà été versés ou engagés par les gouvernements PT, y compris une petite quantité de contributions en nature. (Il convient de signaler que les montants totaux des contributions de Sport Canada et des PT augmenteront légèrement quand certaines ententes seront prolongées et que les totaux finaux seront connus à la fin de 2007-2008.) Les éléments des ONS, des OSM, d'investissement stratégique et des autres organismes exigent aussi des contributions en nature de l'organisme bénéficiaire.

De la même manière, au moyen du partenariat avec les IRSC, l'élément de recherche du PSS a attiré un financement supplémentaire (400 000 $) pour les deux premières années d'activités de recherche relevant de conseils[27].

4.2. Contraintes liées à la mise en œuvre

La présente sous-section fait état des constatations relatives aux questions d'évaluation suivantes : La mise en œuvre du Programme est-elle gênée par des enjeux internes ou externes? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure les défis posés en cours de route ont-ils été relevés? Y a-t-il des enjeux qui n'ont pas été abordés?

Points de vue des répondants clés au sujet des contraintes liées à la mise en œuvre

Les bénéficiaires sont généralement satisfaits de l'administration des différents éléments de financement. Une importante exception est le calendrier du financement sous forme de contributions de la première année des ententes pluriannuelles. Beaucoup d'ONS, d'OSM et de PT ont reçu des fonds tardivement dans l'exercice, rendant difficile l'attribution convenable des fonds et, dans le cas des PT, l'obtention de fonds de contrepartie.

Les répondants à l'externe ont signalé que la communication avec Sport Canada est bonne au début du processus quand on discute des ententes et qu'on en négocie les modalités. Par la suite, les bénéficiaires ne reçoivent pas beaucoup de renseignements ni de rétroaction de la part de Sport Canada. Ils ont souligné qu'il y a peu de rétroaction, sinon aucune, de Sport Canada au sujet des rapports de suivi semestriels.

Certains commentaires ont été formulés au sujet du besoin d'améliorer les communications :

- de Sport Canada, à propos de ce que font les autres organismes ou PT (p. ex. quels projets fonctionnent bien, quels sont les succès);

[27] Il s'agit d'une estimation puisqu'il est question d'années à venir.

- entre les PT, les ONS et les OSM (la coordination des communications est assurée par Sport Canada), pour réduire le risque de reproduire des projets et de manière à ce que les PT et les ONS tirent avantage des connaissances et de l'expérience des OSM.

Les représentants de Sport Canada ont souligné qu'il n'y a toujours pas de procédure normalisée pour traiter les demandes « non traditionnelles » (p. ex. en ce qui concerne l'investissement stratégique). Bien qu'ils comprennent l'avantage d'un élément d'investissement stratégique qui accepte des projets ne correspondant pas aux éléments réguliers, ils considèrent que l'absence de critères clairs peut se révéler un problème et cette question est actuellement à l'étude.

Renseignements sur la participation contenus dans les bases de données de Sport Canada

Même si les différentes bases de données[28] renferment une grande quantité de renseignements sur les contributions financières, on n'y trouve pas beaucoup de renseignements sur la participation pouvant être liés aux éléments du volet Participation du Programme de soutien au sport.

- La base de données sur le sport de Sport Canada contient des données sur l'affiliation, en fonction des frais d'adhésion, dans quatre catégories : entraîneurs, athlètes, officiels et membres d'un club. Les données sur la participation sont des données regroupées pour l'année en question (les plus récentes datent de 2004), résumées selon les catégories principales. On ne trouve pas dans la base de données des renseignements sur la participation ou sur les membres qui se rattachent à des initiatives de participation en particulier. De plus, puisque les enquêtes détaillées ne sont exécutées qu'une fois tous les quatre ans, les données sur la participation ne sont pas utiles pour l'évaluation des éléments du volet Participation du PSS. Même si les données peuvent être utiles pour l'analyse de la participation à grande échelle et à long terme, aucun renseignement ne pourrait être directement attribué aux éléments du volet Participation vu la manière dont ils sont actuellement configurés.

- La base de données du programme de contributions de Sport Canada contient des renseignements sur le financement des éléments du volet Participation du PSS. Les responsables de Sport Canada l'utilisent pour produire des rapports par « bloc et activité » qui ne peuvent pas être créés par le SGISC (p. ex. le financement total de tous les éléments touchant les athlètes ayant un handicap ou pour tous les ONS). La base de données du PCSC ne contient pas de renseignements sur la participation (p. ex. le nombre de participants pouvant être reliés aux éléments du volet Participation du PSS).

- La collecte des données des ONS sur les normes nationales ne fournit aucun renseignement relatif aux éléments du volet Participation du PSS.

- Le SGISC peut maintenant « étiqueter » des variables uniques et des groupes de variables, y compris celles qui sont liées à la participation. Même si le SGISC renferme surtout des renseignements financiers, cette nouvelle capacité pourrait être utile pour suivre les divers types de projets (p. ex. pour différents groupes cibles), et

[28] Pour une liste et une analyse plus détaillées des bases de données, consulter le Rapport sommaire des méthodes utilisées pour l'examen des bases de données des éléments du volet Participation du PSS (le 5 décembre 2005).

réunir des données plus détaillées sur la participation à inscrire dans les champs prévus des rapports de suivi mis à jour qui sont saisis dans le SGISC.

- La base de données SAP ne contient pas de renseignements sur la participation.

Les différentes bases de données utilisées par Sport Canada ont été décrites comme un « ensemble d'applications non coordonnées » dans le récent plan GI/TI[29], ce qui rend difficile l'établissement des rapports sur le rendement du Programme. Sport Canada a admis qu'il y avait plusieurs problèmes au chapitre de la collecte de données et de l'établissement des rapports à l'aide des applications actuelles, y compris des risques d'entrée de données erronées, de reproduction en double et de perte de connaissances de l'application.

Dans le plan d'activités 2005-2008, on reconnaît ces problèmes et la nécessité de les régler à l'aide d'une meilleure stratégie de GI/TI. Les différentes applications ministérielles utilisées à des fins de GI/TI ont été jugées appropriées quand elles ont été mises en place. Ces applications ne suffisent plus (certaines ont atteint leur potentiel et elles ne sont pas coordonnées), ce qui a pour effet d'isoler certaines collectes de données à l'intérieur de systèmes incompatibles. Ce manque de coordination rend l'établissement des rapports sur le rendement du Programme plus difficile et augmente le risque de reproduire des données en double. Sport Canada évalue actuellement les pratiques, besoins, capacités, lacunes et risques de la gestion de l'information et de la technologie de l'information de la Direction générale. Le résultat prévu de cette évaluation est une stratégie de GI/TI qui s'aligne sur la stratégie générale du ministère du Patrimoine canadien et qui exploite le plus judicieusement possible les systèmes du Ministère. Sport Canada s'attend à ce que la nouvelle stratégie de GI/TI soit mise en place à partir de 2006-2007.

Beaucoup des renseignements utilisés par Sport Canada pour surveiller les objectifs liés à la participation, y compris le total de participants par projet ou par sport (p. ex. les ONS) et le nombre de participants par groupe cible, sont inclus dans des dossiers spéciaux établis par le personnel de programme. On y trouve des données des rapports de suivi semestriels que les titulaires d'accords de contribution doivent soumettre. Cependant, il n'y a pas encore de modèle normalisé de rapport pour les ententes bilatérales PT (mais l'élaboration est en cours). Le modèle de rapport pour les ONS a été instauré en 2004-2005 et sera révisé pour 2006-2007. Un nouveau modèle pour les OSM est aussi en voie de conception.

Lien avec l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport

Il existe une possibilité de clarifier le lien entre les éléments du volet Participation du PSS et l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport de Sport Canada. Dans l'ébauche de la Stratégie, les éléments du volet Participation du PSS et le rôle que ceux-ci jouent relativement aux autres initiatives de participation au sport, comme celles financées dans le cadre du poste F & E, ne sont pas clairement définis. Puisque Sport Canada a mis en œuvre un certain nombre d'autres initiatives pour stimuler la

[29] Sport Canada, *Plan de gestion de l'information et de technologie de l'information* (annexe B), 2005.

participation au sport, dont des groupes de travail FPT, il n'est pas toujours possible de déterminer si une initiative de participation au sport relève des éléments du volet Participation du PSS. Les différents termes utilisés pour décrire les éléments du volet Participation du PSS rendent aussi plus difficile la tâche d'établir un lien clair entre ce dernier et l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport.

Deux projets semblent ne pas cadrer avec l'objectif de participation du PSS : 1) la deuxième phase du portail Web Sport et 2) le financement accordé à « Le sport est important ». Les représentants de Sport Canada font remarquer que ces deux projets sont admissibles selon les modalités du PSS, mais qu'ils ne devraient pas figurer comme un élément du volet Participation[30].

4.3. Points à considérer au sujet de la conception

La présente sous-section fait état des constatations relatives aux questions d'évaluation suivantes : Y a-t-il des éléments de la conception du Programme qui empêchent le volet Participation d'atteindre ses objectifs? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure ont-ils été traités? Y en a-t-il qui n'ont pas été abordés?

Points de vue des répondants clés au sujet des forces de la conception

Tous les répondants s'entendent pour dire que l'engagement de Sport Canada dans les initiatives de participation, de même que les ententes pluriannuelles et la souplesse des ententes sont des forces des éléments du volet Participation.

Les répondants des provinces et des territoires ont cerné les forces supplémentaires suivantes au sujet des ententes bilatérales FPT :

- souplesse (c.-à-d. permet un large éventail d'activités);
- ententes pluriannuelles;
- priorités claires de Sport Canada (p. ex. les groupes sous-représentés, les liens avec la politique du sport);
- fonds de contrepartie;
- formule de financement (qui est considérée comme étant « raisonnable »);
- occasion de s'associer à Sport Canada dans le cadre d'initiatives de participation;
- créations de nouvelles sphères d'activité (en plus des activités PT antérieures).

D'autres répondants, y compris ceux des ONS et des OSM, ont souligné les forces suivantes des éléments du volet Participation :

- engagement de Sport Canada dans la participation au sport;

[30] Correspondance de Sport Canada datant du 20 décembre 2005.

- ententes pluriannuelles;
- souplesse (p. ex. différentes activités, différents stades de développement de l'athlète);
- dimension nationale.

Points de vue des répondants clés au sujet des faiblesses de la conception

Les répondants des provinces et des territoires ont relevé les faiblesses supplémentaires suivantes relativement aux ententes bilatérales FPT :

- risque d'un lien très vague avec les objectifs de Sport Canada (c.-à-d. trop de souplesse);
- retards dans la signature des ententes;
- calendrier de financement durant la première année de l'entente;
- viabilité – échéance finie des ententes actuelles; présomption que les projets seront en mesure de s'autofinancer quand les ententes viendront à échéance; une préoccupation certaine pour les petits secteurs de compétence et les collectivités du Nord.

D'autres répondants, y compris ceux des ONS et des OSM, ont cerné les faiblesses (actuelles ou possibles) suivantes des éléments du volet Participation :

- viabilité à long terme des projets si le financement s'arrête;
- moins de souplesse que dans le cas des ententes bilatérales PT (c.-à-d. les ONS sont limités aux activités touchant leur sport);
- capacité des ONS d'exécuter des programmes à l'échelle communautaire.

Tous les répondants ont souligné l'importance d'adopter un point de vue à long terme, en songeant à la viabilité à long terme des initiatives de participation. Les répondants de l'externe ont averti Sport Canada que les initiatives de participation, surtout celles visant les groupes cibles et les petites collectivités ou les collectivités du Nord, ne seraient peut-être pas viables à long terme sans un soutien fédéral.

Approche itérative

Durant les premières étapes – particulièrement au cours de la première année quand le financement était inférieur à 1 million de dollars, la mise en œuvre des éléments du volet Participation du PSS a précédé la conception détaillée du Programme. Au début, l'accent a été mis sur les relations et les mécanismes de financement établis avec les ONS, puis avec les gouvernements PT. Les représentants de Sport Canada ont souligné que la mise en œuvre des éléments du volet Participation du PSS a été entreprise sans « grande stratégie ». Depuis l'attribution de 45 millions de dollars sur cinq ans dans le budget fédéral de 2003, le Programme a évolué, et de meilleures lignes directrices ont été

élaborées à mesure que le financement a augmenté (le niveau maximal de financement a été atteint à la troisième année).

Les représentants de Sport Canada ont aussi souligné que des fonds ont été attribués aux ONS en raison des liens établis avec eux (p. ex. les ONS étaient admissibles aux contributions de Sport Canada selon le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport), de même que de leur volonté et de leur capacité d'entreprendre des initiatives de participation. Des ententes ont été conclues avec les PT sans que les critères d'admissibilité des projets ne soient vraiment précisés (les PT avaient une grande marge de manœuvre et s'appuyaient sur ce qu'ils faisaient par le passé).

Le raffinement des éléments a reposé sur des discussions, des recherches, des consultations et des conseils d'experts, y compris la table ronde sur le Programme de recherche stratégique en matière de sport et son rapport, les consultations auprès de la communauté nationale du sport et de l'activité physique et les consultations auprès des gouvernements PT au sujet des ententes bilatérales FPT.

Partenariats

Les partenariats ont été importants dans la conception et la mise en œuvre des projets, spécialement au niveau communautaire. Les partenariats sont une exigence pour les projets des ONS et des OSM, puisque ce sont les partenaires sur le terrain qui assurent l'exécution du Programme. De la même manière, en ce qui concerne les ententes bilatérales FPT, la plupart des projets PT mettent en jeu des partenariats avec des organismes de sport (p. ex. les entraîneurs, les organismes provinciaux de sport, les organismes de sport adapté), des organismes communautaires et d'autres groupes (p. ex. les commissions et conseils scolaires, les organisations autochtones, les municipalités).

Pratiques internationales

Un certain nombre de constatations pertinentes au sujet du concept derrière l'approche adoptée par le Canada pour stimuler la participation au sport ressortent de l'examen du rapport Carter, de l'Angleterre[31], et des initiatives lancées par le gouvernement des Pays-Bas et, dans une moindre mesure, par celui de la France[32]. La participation au sport, y compris chez les groupes sous-représentés, est une priorité pour ces trois pays. Il y a peut-être aussi des renseignements intéressants sur les succès et les leçons retenues à ce jour de l'initiative « Sport pour tous » des Pays-Bas, vu que celle-ci est en place depuis 1999.

La politique « Sport pour tous » des Pays-Bas contient un élément des ONS qui est similaire au volet Participation du PSS. Cependant, les Pays-Bas et l'Angleterre ont tous deux un système sportif fondé sur les clubs, et leur approche pour accroître la participation au sport est multisectorielle, partant de la base au sommet, les autorités

[31] Patrick Carter, *Review of National Sport Effort and Resources*, mars 2005. Téléchargé de l'adresse http://www.culture.gov.uk/global/publications/archive_2005/carter.htm (le 4 octobre 2005).
[32] On trouve peu de renseignements sur le site Web du gouvernement français concernant les détails des politiques et des méthodes pour accroître la participation au sport.

locales (l'équivalent des municipalités canadiennes) en étant les responsables. Les liens avec les écoles font partie intégrante de ces deux approches. Sport Canada ne peut procéder aussi directement au Canada, car le sport communautaire relève des PT.

Même si Sport Canada a reconnu que l'approche intégrée et communautaire avait de bonnes chances d'augmenter la participation au sport au Canada, le problème de la compétence et le budget relativement modeste des éléments du volet Participation du PSS n'ont pas permis d'adopter une telle approche. Cependant, si on améliorait l'intégration des éléments existants du volet Participation du PSS, spécialement avec les partenaires des PT, des ONS et des OSM, on pourrait en accroître l'efficacité. Par exemple, les ONS et les OSM qui veulent encourager la participation des Autochtones ou des filles et des jeunes femmes dans leur sport, pourraient collaborer avec les PT qui ont aussi déterminé que ces groupes sous-représentés étaient prioritaires.

Le montant des fonds consacrés à la participation au sport, comparativement au reste du budget alloué au sport, est de beaucoup supérieur dans les trois pays en question. Aux Pays-Bas, l'incitatif financier pour l'initiative « Sport pour tous » ne dure que huit ans, mais prévoit une majoration progressive du financement qui, en 2002, était de 18,741 millions d'euros (25 millions de dollars CAN) par année. Des données plus récentes sur le financement de la nouvelle politique nationale du sport des Pays-Bas (Time for Sport) révèlent qu'un peu moins des deux tiers du budget annuel de 98,2 millions d'euros (137,5 millions de dollars CAN) sont alloués à l'initiative « Sport pour tous » ou à la participation au sport en milieu communautaire[33]. Le rapport Carter a exigé un financement venant des sources existantes et de nouvelles sources, y compris un investissement substantiel du secteur privé. Les données initiales françaises nous indiquent que, sur le budget total alloué au sport de 270 millions d'euros (378 millions de dollars CAN), au moins 107 millions d'euros (231 millions de dollars CAN) sont consentis à des associations sportives (clubs, comités, ligues, centres d'entraînement) et ciblent directement la participation au sport dans les collectivités[34].

Les données et les ressources suivantes tirées du rapport Carter de l'Angleterre et de la politique « Sport pour tous » des Pays-Bas peuvent intéresser le Canada :

- toutes les recherches connues effectuées au Royaume-Uni sur les obstacles à la pratique du sport ou de l'activité physique ont été résumées par une équipe de l'Université d'Oxford et seront utilisées par l'Angleterre pour orienter ses interventions à venir. Il pourrait s'agir d'une ressource intéressante pour le Canada, qui lui permettrait d'améliorer la conception de ses projets de participation au sport pour maximiser la participation des groupes sous-représentés;

- une campagne a été mise à l'essai dans le Nord-Est de l'Angleterre (Everyday Sport) et a eu des résultats prometteurs au chapitre de l'augmentation des niveaux de sensibilisation et de mobilisation des médias, des organismes du secteur public et du secteur privé. Le projet pilote sert actuellement à parfaire la stratégie de la campagne et à lancer la deuxième étape du projet pilote dans les régions en 2005-2006;

[33] Correspondance de M. Kemper, Direction des sports des Pays-Bas, le 19 décembre 2005.
[34] Les données sur le financement du sport en France ont été fournies par Raphaël I. Israël, gestionnaire, Initiatives stratégiques, Sport international à Patrimoine canadien, par courrier électronique le 17 novembre 2005.

- dans le récent livre blanc « Choosing Health » de l'Angleterre, on a reconnu le besoin de faire la promotion de l'activité physique et indiqué une manière d'y arriver dans un plan d'action récemment publié. On y a aussi étudié le cas du projet pilote en cours dans le Nord-Est, et on a reconnu le besoin de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation pour contrer l'obésité par l'activité physique. Le livre blanc pourra aider à la conception des futures campagnes promotionnelles canadiennes;

- la base de données « Active Places » a été inaugurée en Angleterre en juillet 2004. Elle fournit des renseignements sur 20 000 emplacements où l'on peut pratiquer un sport. Depuis mai 2005, une application « grand utilisateur » permet aux autorités locales et aux autres organismes publics de réaliser des analyses approfondies sur l'offre et la demande des installations sportives. Ces analyses pourraient aider le Canada à planifier ses futures installations;

- une entente innovatrice de mise en commun de l'information a été conclue entre l'Angleterre et l'Australian Commission for Sport. Une entente similaire entre le Canada et l'Angleterre, si elle est appropriée, pourrait entraîner d'importants avantages mutuels au chapitre de la participation au sport (pour l'augmenter et la mesurer).

Processus d'examen des demandes

Un processus approfondi d'examen des demandes (et des directives à l'intention des agents de programme) est maintenant en place pour l'ensemble des éléments. Pour les ONS, les OSM et les autres organismes, on a élaboré en 2004-2005 une grille d'évaluation révisée afin d'évaluer le rendement antérieur (pour les projets financés pendant plus d'un an), ainsi que les principes clés[35]. Au cours du même exercice, on a instauré un processus révisé d'examen des demandes du PSDPS, qui prévoyait un comité de révision interne de trois personnes, et on a adopté un modèle de rapport de suivi à l'intention des ONS pour la communication des résultats en fin d'exercice[36]. Pour ce qui est des ententes bilatérales FPT, un processus officiel d'examen des demandes est amorcé lorsque les ministres PT responsables du Sport présentent une proposition de financement et une demande officielle pour conclure une entente FPT pluriannuelle. Un projet de modèle d'évaluation des propositions a été lancé en 2005-2006[37]. Le processus d'examen des demandes d'investissement stratégique est conçu pour canaliser le soutien financier vers des clients non traditionnels du milieu sportif qui peuvent aider à atteindre les objectifs du PSS, particulièrement son objectif de participation. Actuellement, il n'y a pas d'appel de demandes. Elles sont plutôt traitées à mesure qu'elles sont présentées.

Recours aux ressources spécialisées

On peut utiliser plus judicieusement les ressources spécialisées disponibles pour aider les organismes à élaborer des programmes visant les groupes sous-représentés. Par exemple, l'ACAFS a conçu une ressource pour aider les organismes dont les projets ciblent les filles et les femmes à établir des programmes efficaces à l'intention de celles-ci. D'autres excellentes ressources sont peut-être accessibles pour les groupes cibles. Cependant,

[35] Sport Canada, *Examen des demandes du PSDPS 2004-2005*, document non daté.
[36] Sport Canada, *Modèle de rapport de suivi 2004-2005*, document non daté.
[37] Sport Canada, *Projet de modèle d'évaluation des propositions – 2005-2006*, document non daté.

aucun mécanisme ne permet actuellement de signaler aux organismes d'experts les projets de participation au sport dans leur domaine. Il n'y a pas non plus de liste des ressources fournies aux bénéficiaires par Sport Canada.

Variations de la conception entre les éléments

Vu l'approche itérative et la gestion décentralisée des divers éléments du volet Participation du PSS, il n'est pas surprenant qu'il y ait quelques variations dans la conception, dont la plus prononcée a trait aux groupes cibles :

- élément des ONS – cible les filles et les jeunes femmes, les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes défavorisées sur le plan économique, les jeunes à risque et les minorités visibles[38];

- élément des OSM, d'investissement stratégique et des autres organismes (tous sont admissibles dans le cadre de la composante des projets du PSS) – mêmes groupes que l'élément des ONS, à l'exception des jeunes à risque, qui sont exclus[39];

- élément des ententes bilatérales PT – les groupes sous-représentés sont ceux qui ont été cernés dans le document *Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport* et qui sont les filles, les personnes handicapées, les Autochtones et les minorités visibles[40];

- élément de recherche – aucun groupe cible n'a été défini comme étant prioritaire pour les recherches du CRSH[41] et des IRSC[42].

Une deuxième variation est la portée élargie des ententes bilatérales PT, qui permet aux PT d'inclure dans leurs projets des formes d'activité physique, comme la danse traditionnelle autochtone, en plus du sport.

La troisième variation concerne la durée maximale du financement : pour les éléments des ONS, des OSM, des partenariats et des autres organismes, la durée maximale du financement est de quatre ans. Pour les ententes bilatérales PT, l'entente initiale a été prolongée d'une à quatre années, selon l'entente.

Les six éléments du PSS étant maintenant lancés, Sport Canada peut en revoir la conception et se questionner sur la pertinence de ces variations. Quand on examine la durée maximale du financement des éléments, il faut aussi voir quelle est la durée minimale du financement qui est nécessaire pour accroître la participation au sport,

---

[38] Sport Canada, *Lignes directrices des contributions 2005-2007*, document non daté. Téléchargé de l'adresse http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/sc/contributions/2005-2006/2005-2006_f.pdf (le 14 novembre 2005).
[39] Sport Canada, *Note de service : Programme de soutien pour le développement de la participation au sport pour les OSM* et lignes directrices détaillées, document non daté.
[40] Sport Canada, *Ententes bilatérales FPT : Nouvelles orientations pour 2004-2008*, le 3 juin 2004.
[41] CRSH, *Initiative de recherche sur la participation au sport*. Téléchargé de l'adresse http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/sport_can_f.asp (le 12 novembre 2005).
[42] IRSC, *Subventions de planification et de développement d'équipes – La participation sportive pour améliorer la qualité de vie*. Téléchargé de l'adresse http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/28260.html#Objectives%20and%20Relevant%20Research%20Areas (le 12 novembre 2005).

spécialement chez les groupes cibles plus difficiles à rejoindre ainsi que dans les petites collectivités et le Nord.

Coordination des éléments du volet Participation

On peut certainement améliorer la synergie entre les différents éléments du volet Participation du PSS. Il n'y a pas de responsable attitré à la participation au sport sous le directeur général (DG) au sein de Sport Canada. De plus, les éléments du volet Participation du PSS ont été mis en place de manière itérative et indépendante par un certain nombre de cadres de Sport Canada qui relèvent de différents gestionnaires ou directeurs. À l'exception des agents de programme qui examinent les demandes relatives à l'élément des ONS du PSS, il y a environ huit agents, gestionnaires ou directeurs de programme responsables des différents aspects des éléments du volet Participation du PSS, en plus du DG qui supervise le tout[43]. La mise en œuvre des six éléments étant terminée, un mécanisme intégré de gestion des éléments du volet Participation du PSS, qui serait lié à la gestion de la Stratégie pour la participation au sport de Sport Canada, améliorerait la coordination et l'uniformité du Programme.

4.4. Contribution de la recherche

La présente sous-section fait état des constatations relatives aux questions d'évaluation suivantes : Dans quelle mesure les activités de recherche du Programme visant des projets et des politiques de participation au sport aident-elles à accroître les connaissances concernant la participation? Quelles sont les lacunes, s'il y a lieu?

Travaux de recherche entrepris

Ces dernières années, on a mis l'accent sur le renforcement de la capacité de recherche stratégique de Sport Canada, par l'entremise de la nouvelle Initiative de recherche stratégique en matière de sport (IRSS). Des représentants de Sport Canada y voient là la « renaissance » de la recherche sur le sport au Canada et soulignent que c'est la première fois qu'on s'attarde à la recherche « stratégique »[44]. En conséquence, on n'a pas encore effectué beaucoup de travaux.

Depuis 2003-2004, le montant total des fonds alloués aux projets de recherche s'est élevé à un peu plus de 550 000 $, la plus grande partie ayant été dépensée en 2004-2005 (380 000 $). Comme nous l'avons déjà mentionné, le financement de recherche à venir sera axé sur les partenariats relevant de conseils avec le CRSH et les IRSC, alors que 800 000 $ et 1,3 million de dollars seront affectés à la recherche en 2006-2007 et 2007-2008 respectivement.

Les travaux de recherche entrepris jusqu'à présent s'inscrivent dans les quatre volets d'activité de l'IRSS et sont décrits sommairement ci-après.

[43] Correspondance de Sport Canada datant du 14 novembre 2005.
[44] Correspondance de Sport Canada datant du 20 décembre 2005.

Sondages et statistiques : L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCPMV) effectue actuellement un sondage indicateur du sport (2004-2009). En l'absence de données de référence sur le sport concernant les groupes prioritaires, le Conseil interprovincial du sport et des loisirs (CISL) a fait appel à l'ICRCPMV pour recueillir des données de base sur toute une gamme de facteurs liés à la participation au sport. La collecte de données dans le cadre du Programme de surveillance et de données repères sur le sport a commencé en novembre 2004. Une analyse des données recueillies entre novembre 2004 et mai 2005 porte sur la participation au sport ainsi que les occasions locales de participation au sport, au moyen d'un échantillon de 3 500 personnes. Le premier rapport doit être rendu public en décembre 2005[45].

Analyse des répercussions : Le Conference Board du Canada – *Renforcer le Canada : Les avantages socioéconomiques de la participation sportive au Canada*. Ce projet vise à améliorer l'état des connaissances sur les avantages socioéconomiques de la participation sportive de sorte que le gouvernement fédéral ainsi que les Canadiens et Canadiennes puissent réaliser combien la pratique du sport est importante pour le bien-être des gens et des collectivités, l'économie canadienne et la société. On a tenté de découvrir comment la participation au sport peut influer positivement sur le rendement économique, la santé de la population, l'acquisition d'aptitudes sociales et professionnelles, l'engagement des citoyens et la cohésion sociale. On a étudié les liens entre l'objectif stratégique consistant à accroître la participation au sport et les autres priorités de politique publique[46].

Projets de recherche ciblés : Un certain nombre d'études ou d'initiatives ont été menées dans le cadre de ce volet :

- une étude initiale a été effectuée au sujet de la capacité bénévole du sport canadien[47];
- trois études ont été menées sur la commandite du sport : 1) Amener les entreprises à commanditer davantage le sport : Convaincre les entreprises et les Canadiens et Canadiennes, 2) Rapport sur les études de cas de commandites et 3) Rapport final de l'enquête sur la commandite du sport 2005[48];
- une étude sur les facteurs stratégiques qui mènent au succès sur la scène sportive internationale est en cours, et le rapport devrait être publié en décembre 2005[49];
- un Forum sur le sport autochtone a eu lieu en novembre 2005, et le but était de cerner les priorités de recherche relativement au sport autochtone dans la mesure où ce dernier se rattache aux quatre piliers de la nouvelle Politique canadienne du sport (2002). Ces discussions se sont déroulées dans le contexte des priorités des Autochtones en matière de sport.

On ne sait toujours pas comment les résultats de ces projets de recherche seront utilisés pour l'élaboration ou la révision de la politique sur la participation au sport, un des objectifs principaux de l'élément de recherche du PSS et de l'IRSS.

[45] Sport Canada, *Programme de recherche stratégique en matière de sport – situation actuelle*, document non daté.
[46] Sport Canada, *Description des projets de recherche ciblés*, document non daté.
[47] Correspondance de Sport Canada datant du 5 octobre 2005.
[48] Sport Canada, *Description des projets de recherche ciblés*, document non daté.
[49] Sport Canada, *Programme de recherche stratégique en matière de sport – situation actuelle*, document non daté.

Les travaux de recherche dans le cadre de l'IRSS ne se limitent pas à la participation au sport et peuvent inclure, par exemple, des études portant sur l'excellence. Ces autres types d'études seraient financés par d'autres éléments du PSS. Dans l'avenir, cependant, il sera possible de relier plus étroitement les projets de recherche financés dans le cadre de l'élément de recherche du PSS à la participation au sport. Quelques travaux financés dans le cadre de l'élément de recherche du PSS ne semblent pas cibler beaucoup la participation au sport; par exemple, le document sur la politique du sport international touche davantage au succès international qu'à la participation au sport, et les trois études sur la commandite semblent principalement porter sur un certain nombre d'aspects de marketing qui ne sont pas liés à la commandite d'initiatives de participation au sport.

Partenariats avec les conseils de financement

Comme nous l'avons mentionné précédemment, à compter de 2006-2007, la majeure partie du financement de l'élément de recherche du PSS sera destinée à la recherche relevant de partenariats fondés sur des conseils. La partie relevant des partenariats fondés sur des conseils de l'élément de recherche est une approche crédible permettant d'élargir les connaissances fondées sur des données probantes qui respectent des normes de recherche plus rigoureuses.

La conception actuelle de la partie relevant de conseils de l'IRSS (qui inclut l'élément de recherche du PSS) s'appuie sur les recommandations de consultants du Centre for Sport Policy Studies de l'Université de Toronto et du Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne de l'Université d'Ottawa. Sous leur direction, Sport Canada a organisé, le 29 octobre 2004, une table ronde sur la recherche avec des chercheurs dans le domaine du sport, des décideurs et des responsables de la politique du sport et des représentants des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)[50]. Dans un rapport final s'appuyant sur la table ronde et soumis à Sport Canada, on a fait des recommandations détaillées sur la portée, la conception et l'exécution de la partie relevant de conseils de l'élément de recherche du PSS et sur les priorités et les thèmes de recherche[51].

Les partenariats de recherche avec le CRSH et les IRSC ont vu le jour en 2005-2006, et l'appel de demandes a été lancé en automne 2005. Les subventions de recherche sur la participation au sport du CRSH offertes et les dates limites qui s'y rattachent sont les suivantes[52] :

- des subventions de recherche pouvant aller jusqu'à 100 000 $ par année sans dépasser un maximum de 250 000 $ sur trois ans seront consenties pour une durée maximale de trois ans, et les résultats seront annoncés en avril 2006;

[50] Peter Donnelly, Bruce Kidd et Jean Harvey, *Rapport final du Programme de recherche stratégique de Sport Canada* (ébauche), document non daté.
[51] Sport Canada, *Programme de recherche stratégique en matière de sport– situation actuelle*, document non daté.
[52] CRSH, *Initiative de recherche sur la participation au sport.* Téléchargé de l'adresse http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/sport_can_f.asp (le 12 novembre 2005).

- des suppléments aux bourses postdoctorales d'une valeur de 10 000 $ en plus de la valeur de la bourse postdoctorale seront accordés pour une durée de 12 mois, et les résultats seront annoncés en février 2006;

- des suppléments aux bourses de doctorat d'une valeur de 10 000 $ en plus de la valeur de la bourse de doctorat seront offerts pour une durée de 12 mois, et les résultats seront annoncés en avril 2006.

Le financement de travaux de recherche sur la participation au sport de l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite comprend des subventions pour soutenir les activités de planification ou de création d'équipes de recherche multidisciplinaires et interdomaines. Le montant maximal d'une subvention est de 100 000 $ par année pour une durée maximale d'un an. Les résultats seront annoncés en mars 2006[53].

Stratégie de transmission des connaissances

La stratégie de transmission des connaissances de l'élément de recherche du PSS (et de l'IRSS) est en voie d'élaboration et cible deux domaines :

- un portail Web au Centre de ressource d'information de sport, qui permettra d'accéder à tous les renseignements sur les travaux de recherche effectués dans le cadre d'un des quatre éléments de l'Initiative canadienne de recherche stratégique en matière de sport. Le projet progresse, mais ne sera pas en ligne avant le prochain exercice;

- Sport Canada songe à organiser une conférence d'une journée réunissant des chercheurs universitaires et des décideurs. La conférence rassemblerait des titulaires de subventions de recherche de conseil, qui communiqueraient leurs résultats à d'autres bénéficiaires, à des décideurs de Sport Canada et à d'autres intervenants. Une telle conférence n'aurait pas lieu avant 2007-2008, quand les premiers résultats des travaux de recherche relevant de conseils seront connus.

Comité de surveillance

Le Comité de surveillance recommandé dans le rapport du Programme de recherche stratégique de Sport Canada n'est pas encore officiellement en place. On y propose de créer un groupe de trois (3) chercheurs universitaires, associés au coordonnateur de la recherche à Sport Canada, pour surveiller l'IRSS. Les tâches du Comité de surveillance seraient les suivantes :

- déterminer l'admissibilité et la pertinence des sujets de recherche soumis dans le cadre de l'IRSS, indiqués dans les cases appropriées des demandes présentées au CRSH et aux IRSC;

- planifier et organiser une série de conférences universitaires annuelles d'une journée qui rassemblent des bénéficiaires, des décideurs de Sport Canada et d'autres

[53] IRSC, *Subventions de planification et de développement d'équipes – La participation sportive pour améliorer la qualité de vie*. Téléchargé de l'adresse http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/28260.html (le 12 novembre 2005).

intervenants pour rendre compte des projets de recherche et déterminer la contribution et l'orientation de l'IRSS[54].

Comme l'a signalé un représentant du ministère du Patrimoine canadien pendant un exposé précédent sur les principales constatations de l'évaluation, il sera aussi important de surveiller de près l'intérêt suscité par les subventions de recherche sur la participation au sport, puisque la résistance des chercheurs universitaires à la recherche stratégique dirigée peut être un facteur limitant.

Sport Canada élabore actuellement le mandat du Comité de surveillance. Jusqu'à ce que celui-ci soit officiellement en place, les consultants susmentionnés assument ce rôle.

Protocole de recherche normalisé pour mesurer la participation au sport

Actuellement, Sport Canada n'a pas de protocole de recherche normalisé lui permettant de mesurer la participation au sport. En conséquence, on risque de ne pas pouvoir comparer les travaux de recherche sur la participation au sport effectués par les titulaires de subventions relevant de conseils et par d'autres chercheurs au Canada. Cependant, si on se fie aux expériences d'autres pays, l'adoption à l'échelle canadienne d'une définition commune et d'une même méthode pour mesurer la participation au sport peut entraîner des difficultés.

En Europe, on a exécuté d'importants travaux pour élaborer une méthode normalisée permettant de mesurer la participation au sport, par l'entremise du projet COMPASS[55]. Mis sur pied en 1996, COMPASS est un projet financé conjointement par le Comité national olympique italien (CONI), UK Sport et Sport England. Il a pour mandat l'étude des systèmes actuels de collecte et d'analyse de données sur la participation au sport dans les pays européens pour trouver des façons de les harmoniser et augmenter ainsi la comparabilité des données venant des différents pays européens. COMPASS cible les données recueillies dans les enquêtes nationales sur la participation au sport qui, à l'aide de questionnaires, recueillent des renseignements sur un éventail d'activités sportives précises, durant une période donnée.

Les lignes directrices RSO[56] des Pays-Bas peuvent aussi intéresser le Canada puisqu'elles fournissent une méthode permettant de normaliser la recherche sur la participation au sport au Canada. Publiées pour la première fois en 2000, elles offrent un cadre modulaire pour les enquêtes sur la participation au sport, qui consiste en un module de base (général), des modules supplémentaires (spécifiques), un protocole de recherche et des directives concernant la présentation et l'enregistrement de la recherche, le tout adapté pour le cadre analytique de COMPASS. Toute cette documentation est accessible sur le Web, et les chercheurs voulant l'utiliser peuvent la télécharger.

---

[54] Sport Canada, *Rapport final du Programme de recherche stratégique de Sport Canada* (ébauche), document non daté.

[55] Tous les renseignements sur COMPASS ont été téléchargés du site Web de COMPASS, à l'adresse http://w3.uniroma1.it/compass/index.htm (le 1er novembre 2005).

[56] *Sports in the Netherlands: Policy, research, participation, harmonizations*, document pour le troisième atelier COMPASS du 23 au 25 mai 2002, Rome, Italie, présenté par Koen Breedveld et Maarten van Bottenburg. Téléchargé de l'adresse http://w3.uniroma1.it/compass/report/Netherlands.doc (le 1er novembre 2005).

Commentaires des experts sur les priorités de recherche

Le modèle du Forum sur le sport autochtone utilisé pour aider à établir les priorités de recherche pourrait aussi servir à déterminer d'autres priorités de recherche concernant les groupes sous-représentés, c'est-à-dire les filles et les femmes, les jeunes à risque, les minorités visibles, etc. Les organismes spécialisés comme l'ACAFS pourraient ainsi participer au processus de détermination des priorités de recherche dans leur domaine. Des représentants de groupes d'experts pourraient aussi être invités à participer à la conférence annuelle et à toute discussion sur les priorités de recherche futures dans leur domaine respectif.

4.5. Initiatives entreprises

La présente sous-section fait état des constatations portant sur les questions d'évaluation suivantes : Dans quelle mesure des initiatives ont-elles été entreprises pour accroître le nombre de participants et la qualité de la participation au sport, y compris la participation des groupes sous-représentés? Conviennent-elles pour réaliser les objectifs du Programme?

Points de vue des répondants clés

Les répondants clés croient généralement qu'il y a eu de bons progrès au chapitre des projets liés à la participation. Les bénéficiaires sont satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent avec les niveaux de financement actuels. De plus, les répondants des organismes de sport et d'autres bénéficiaires (p. ex. pour l'investissement stratégique) croient que leurs projets actuels sont le fondement des succès futurs. Ils attribuent une grande partie du succès obtenu jusqu'à présent aux partenariats qu'ils ont formés pour mettre en œuvre leurs projets de participation.

Les représentants des provinces et des territoires ont déclaré avoir mené deux types de projets dans le cadre des ententes bilatérales FPT. À l'origine, les projets PT misaient sur les projets existants et en élargissaient la portée. Plus récemment, les PT ont entrepris des projets d'exploration dans des régions et des collectivités où ils n'avaient pas été mis à l'essai auparavant. Les groupes sous-représentés (groupes cibles) ont été visés par un grand nombre de projets PT.

Financement global consacré aux groupes cibles

Pour l'ensemble des éléments de financement, environ le tiers (30 %) de toutes les contributions en 2004-2005 (2,67 millions de dollars) ont été utilisées pour des projets visant un ou plusieurs groupes cibles de Sport Canada. La répartition, en pourcentage, se présente comme suit (y compris les pourcentages du montant total des contributions, qui est d'environ 8,8 millions de dollars) :

- près de 1 million de dollars pour les Autochtones : 37,1 % du financement destiné aux groupes cibles et 11,3 % du financement des projets;

- 250 000 $ pour les personnes défavorisées sur le plan économique : 9,4 % du financement destiné aux groupes cibles et 2,8 % du financement des projets;
- près de 760 000 $ pour les filles et les jeunes femmes : 28,6 % du financement destiné aux groupes cibles et 8,7 % du financement des projets;
- près de 500 000 $ pour les personnes handicapées : 18,2 % du financement destiné aux groupes cibles et 5,5 % du financement des projets;
- environ 180 000 $ pour les jeunes à risque : 6,7 % du financement destiné aux groupes cibles et 2 % du financement des projets.

Tableau 5 : Projets et contributions à l'intention des groupes cibles, par élément de financement : 2004-2006[1]

	Autochtones	Personnes défavorisées sur le plan économique	Filles et femmes	Personnes handicapées	Jeunes à risque	Total – financement destiné aux groupes cibles
OSM			273 000 $	175 120 $		448 120 $
ONS	160 000 $		316 166 $	75 000 $	95 000 $	646 166 $
Autres organismes						
PT	781 670 $		174 415 $	235 615 $	84 500 $	1 276 200 $
Recherche						
Investissement stratégique	50 000 $	250 000 $				300 000 $
Montant total du financement des projets	991 670 $	250 000 $	763 581 $	485 735 $	179 500 $	2 670 486 $
Pourcentage du financement destiné aux groupes cibles : 2,67 M$	37,1 %	9,4 %	28,6 %	18,2 %	6,7 %	100,0 %
Pourcentage de l'ensemble du financement : 8,8 M$	11,3 %	2,8 %	8,7 %	5,5 %	2,0 %	30,3 %

1. La ventilation des dépenses en contributions est disponible pour tous les éléments de financement à l'exception des ententes bilatérales FPT de 2005-2006. Pour celles-ci, les plus récentes données disponibles sont celles de 2004-2005, puisque les détails sur les projets et l'attribution des contributions de Sport Canada sont seulement connus une fois que les provinces et les territoires soumettent leur rapport de suivi.

Ententes bilatérales FPT – Avec près de 1,3 million de dollars investis dans des projets destinés aux groupes cibles (29 % de tout le financement des projets FPT), le financement total pour les projets visant ces groupes est le plus élevé en ce qui a trait aux ententes bilatérales FPT. La plus grande partie du financement consacré aux groupes cibles dans le cadre d'ententes fédérales FPT – avec près de 1 million de dollars, ou les deux tiers du financement à l'intention de ces groupes – a été attribuée à des projets pour les Autochtones.

Certaines provinces visaient plus explicitement les groupes cibles alors que d'autres tentaient, semble-t-il, d'accroître la participation en général. La plupart des PT ont

financé des projets pour les Autochtones en 2004-2005. Environ la moitié des PT ont financé des projets pour les enfants et les jeunes et les personnes handicapées. Seules quelques provinces ont financé des projets s'adressant aux jeunes à risque et aux filles et femmes.

ONS – Les données sommaires sur le financement destiné aux groupes cibles ont été tirées des rapports de suivi des ONS pour les exercices 2003-2004 et 2004-2005. Au cours de ces deux exercices, tous les ONS ont mené des projets visant un ou plusieurs groupes cibles désignés par Sport Canada. De plus, une grande majorité des ONS ont entrepris des projets s'adressant aux élèves allant du primaire au niveau postsecondaire : 70 % des ONS en 2003-2004 et 86,5 % en 2004-2005.

Pour ce qui est des projets des ONS en 2004-2005 :

- plus du tiers des ONS (37,8 %) ont mené des projets visant à stimuler la participation chez les filles et les femmes;
- près du quart des ONS (24,3 %) ont instauré des projets pour les personnes handicapées;
- 18,9 % des ONS ont lancé des projets à l'intention des Autochtones;
- 13,5 % des ONS ont mis sur pied des projets pour les jeunes à risque;
- 10,8 % des ONS ont dirigé des projets pour les minorités visibles.

Tableau 6 : Projets des ONS visant des groupes cibles : 2003-2004 et 2004-2005

Groupes cibles	2003-2004		2004-2005	
	Nombre d'ONS (sur 40)	Pourcentage	Nombre d'ONS (sur 37)	Pourcentage
Personnes handicapées	4	10,0 %	9	24,3 %
Filles et femmes	6	15,0 %	14	37,8 %
Jeunes à risque	2	5,0 %	5	13,5 %
Minorités visibles	n.d.	n.d.	4	10,8 %
Autochtones	6	15,0 %	7	18,9 %
Personnes défavorisées sur le plan économique	3	7,5 %	n.d.	n.d.
À l'intention des élèves[1]	28	70,0 %	32	86,5 %

Source : Sport Canada, Examen des projets du PSDPS, tableurs préparés par le personnel de programme.
1. Les projets en 2003-2004 incluent 26 projets visant les « jeunes » et 2 projets visant les participants « en âge d'aller au collège »; les projets en 2004-2005 comportent 4 projets visant des élèves des écoles primaires, 21 projets visant les élèves des écoles secondaires et 9 projets visant les étudiants des collèges et des universités.

4.6. Preuves attestant des progrès

La présente sous-section fait état des constatations concernant les questions d'évaluation suivantes : De quelles données probantes disposons-nous pour indiquer que des progrès ont été réalisés en vue d'accroître la participation au sport? Dans quelle mesure sont-elles adéquates? Les renseignements se concentrent sur deux aspects connexes : 1) Qu'est-ce que les données existantes sur la participation au sport indiquent? 2) Comment les données sur la participation au sport peuvent-elles être améliorées pour l'évaluation sommative?

Points de vue des répondants clés sur les progrès

Dans l'ensemble, les preuves fournies par les répondants clés au sujet des progrès vers l'augmentation de la participation semblent être bonnes. Elles comprennent les données disponibles sur la participation, le nombre de projets, le nombre et le genre de partenariats et les réactions anecdotiques transmis aux organismes de sport et à Sport Canada. Les répondants des ONS, des OSM et d'autres organismes sont généralement positifs au sujet des progrès accomplis relativement à l'augmentation de la participation et sont optimistes en ce qui concerne le potentiel des initiatives de participation. Cependant, même si les projets ont globalement été mis en place comme prévu, la plupart des organismes se sont montrés prudents dans leurs déclarations quant au nombre de participants et à l'atteinte de leurs objectifs. Ils reçoivent de leurs partenaires d'exécution très peu de détails sur le nombre de participants et, mises à part leurs propres projections relatives aux projets, ils n'ont pas de données repères avec lesquelles comparer les résultats. Ils ont aussi fait remarquer qu'ils n'ont pas reçu de rétroaction de Sport Canada à propos de leurs rapports de suivi. Les représentants de Sport Canada étaient aussi prudents par rapport à l'évaluation des résultats parce que les résultats empiriques sur la participation ne sont pas détaillés.

Disponibilité des données sur la participation

Sport Canada n'a pas compilé les données de référence à partir des renseignements fournis par les bénéficiaires au sujet des niveaux de participation, lesquels servent généralement à évaluer les répercussions additionnelles sur les éléments du volet Participation du PSS. Il n'y a pas non plus de cadre intégré des résultats permettant de recueillir ces renseignements de façon uniforme. Actuellement, les ONS et les OSM bénéficiaires doivent inclure des objectifs dans leur proposition, de même qu'une stratégie de suivi et d'évaluation. De plus, ils soumettent des données sur la participation avec leurs rapports de suivi semestriels. Cependant, ces données sont globales et comprennent le nombre de participants. Des ventilations par type de participants (p. ex. les groupes cibles) peuvent seulement être inférées à partir de l'analyse du type ou des caractéristiques des projets et de l'analyse des descriptions de projet fournies dans les rapports de suivi des ONS.

Dans le formulaire de rapport des ONS, on demande aux bénéficiaires de signaler le nombre de nouveaux participants, membres et non-membres, découlant de la mise en

œuvre des projets. Les résumés de ces données sur la participation sont disponibles pour les exercices 2003-2004 et 2004-2005.

Tableau 7 : Données sur la participation tirées des projets des ONS : 2003-2004 et 2004-2005

	Exercice		Total
	2003-2004	**2004-2005**	
Nombre estimatif de participants additionnels	262 124	184 065	446 189
Nombre réel de nouveaux participants[1]	**152 401**[2]	**205 202**	**357 603**

1. Le nombre de participants n'est pas connu pour quatre ONS (p. ex. ils ont mentionné le nombre d'écoles ou de PT participants).
2. La différence entre le nombre estimatif et le nombre réel de participants en 2003-2004 est en grande partie attribuable à un sport.

Les données sur la participation tirées des projets des ONS pour 2003-2004 et 2004-2005 ont été résumées plus en détail par Sport Canada dans le rapport d'étape sommaire sur les contributions pour chaque exercice. Certaines données sur la participation pour 2002-2003 figurent aussi dans le rapport d'étape sommaire sur les contributions de 2002-2003. Les données sur la participation pour la première année incluent le nombre d'écoles et d'enseignants pour les programmes visant les jeunes offerts par l'entremise des écoles et le nombre de participants à des projets menés par des organismes de sport.

Les PT doivent aussi fixer des objectifs (tels qu'énoncés dans leurs principaux objectifs/ résultats prévus) dans leur proposition et soumettre des rapports d'activités annuels qui permettent d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs définis et aux résultats prévus des projets. De plus, à la fin de la période de financement, les partenaires PT doivent présenter un plan d'évaluation, mais le contenu n'est pas précisé.

Les PT ont fourni certaines données sur la participation aux projets financés dans le cadre d'ententes bilatérales PT au moyen de leurs rapports de suivi annuels soumis à Sport Canada. Ces données n'ont pas encore été rassemblées ni résumées. Sport Canada a récemment fourni aux PT l'ébauche d'un modèle de suivi pour les aider à compiler les données sur la participation.

- Les résultats 2004-2005, par province/territoire, sont énumérés par Sport Canada dans son Rapport n° 3 : Résumés des projets par province/territoire (2004-2005), rédigé le 23 septembre 2005. Les données sur la participation relatives aux ententes bilatérales PT n'ont pas été rassemblées par province/territoire.

- Les résultats 2004-2005 par groupe cible sont présentés dans le Rapport n° 5 : Financement bilatéral FPT 2004-2005 – Résumés des projets par groupe cible. Les données sur la participation relatives aux ententes bilatérales PT n'ont pas été rassemblées par groupe cible.

- Les exigences de rapports sur les résultats pour les projets des éléments d'investissement stratégique et des autres organismes varient. Elles sont cependant dictées par la nature du projet, mais les résultats n'ont pas encore été compilés ni rassemblés.

La mesure de la participation au sport en Europe

Vu le succès limité à ce jour pour mesurer la participation au sport, il est pertinent d'examiner ce qui se fait en Europe pour mesurer la participation au sport. Mesurer et définir la participation au sport de manière uniforme et exacte, à l'intérieur d'un pays et surtout entre les pays, est un grand défi. Cependant, les travaux effectués par COMPASS pour recueillir de manière systématique et normalisée des données sur la participation au sport dans les pays européens ont permis de faire des progrès initiaux importants dans ce domaine, et le Canada peut s'en inspirer.

Un aspect crucial, qui a préoccupé et préoccupe toujours Sport Canada, est la définition de « sport » qu'on doit utiliser pour mesurer la participation au sport. La définition et le cadre analytique utilisés pour mesurer la participation au sport en Europe sont beaucoup plus larges et plus détaillés que la définition et le cadre analytique de Sport Canada qu'utilise l'ICRCPMV dans le cadre de son Programme de surveillance et de données repères sur le sport pour mesurer la participation au sport au Canada. Selon le rapport Carter, en Angleterre, l'activité physique et le sport de loisir[57] sont considérés comme importants pour comprendre et mesurer la participation au sport. Les sports de loisir représentent une bonne proportion (43 %) de l'ensemble des activités sportives et sont peu coûteux à offrir, mais sont peu soutenus financièrement (si on les compare au sport organisé traditionnel)[58].

L'Angleterre et les Pays-Bas semblent avoir de solides antécédents d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ainsi que de nombreux instruments pour mesurer la participation au sport qui peuvent intéresser le Canada. Par exemple, une trousse de suivi et d'évaluation a été élaborée en Angleterre pour suivre la rapidité d'exécution et les profils d'utilisation des projets individuels. La trousse est actuellement utilisée dans le cadre de 250 projets « *Active England* », programme multisports pilote innovateur qui vise à déterminer les meilleures façons d'augmenter et d'élargir la participation. Puisqu'un nombre important de répondants clés ont dit douter de leur capacité de recueillir des données sur la participation, une trousse similaire pourrait être utilisée pour renforcer les capacités des organismes financés.

Malgré les défis qu'elle pose, l'utilisation répandue des données pour déterminer et comprendre les enjeux importants liés à la participation au sport en Europe, et particulièrement en Angleterre et aux Pays-Bas, fait ressortir l'importance de posséder des renseignements fondés sur des données probantes dans le processus d'élaboration de la politique sur la participation au sport au Canada.

Cadre pour mesurer la participation au sport

Un certain nombre d'aspects de la stratégie pour mesurer les éléments du volet Participation doivent être élaborés et mis en œuvre pour que l'on ait de bonnes données

[57] Le sport de loisir comprend, par exemple, la natation, les cours de conditionnement physique, le yoga, le vélo, la musculation, la course ou le jogging, le football (non organisé) et le golf (non organisé).
[58] Patrick Carter, *Review of National Sport Effort and Resources*, mars 2005. Téléchargé de l'adresse http://www.culture.gov.uk/global/publications/archive_2005/carter.htm.

sur les répercussions des projets de participation au sport. Tous les éléments du volet Participation du PSS comportent des obligations de suivi et d'évaluation, mais une stratégie de mesure précise n'a pas encore été conçue pour les six éléments. Pour mieux mesurer les hausses de la participation au sport, il sera important de formuler une stratégie de mesure spécifique permettant de mesurer les progrès et les répercussions de tous les éléments du volet Participation du PSS et de les signaler.

À l'échelle nationale, les augmentations de la participation au sport de la population canadienne sont mesurées au moyen de divers sondages et enquêtes, dont le Programme de surveillance et de données repères sur le sport de l'ICRCPMV, deux enquêtes auprès des Autochtones (Nord du 60e parallèle et Premières nations vivant dans les réserves) et le cycle 19 de l'Enquête sociale générale. Cependant, vu la portée et les ressources modestes des éléments du volet Participation du PSS, il est peu probable que ceux-ci suscitent des changements dans les taux de participation au sport à l'échelle du pays. De la même manière, il serait difficile de leur attribuer des changements dans les taux de participation au sport à l'échelle nationale et même au niveau des membres d'un ONS, à cause d'autres variables susceptibles d'influer sur la participation au sport des groupes cibles.

Utiliser les données nationales sur les taux de participation pour déterminer l'efficacité des éléments du volet Participation serait comme ne compter que le nombre de médailles pour déterminer l'efficacité du PAA. Même si les données nationales sur la participation montrent une évolution en général, seule l'adoption d'une méthode plus ciblée pour les éléments du volet Participation du PSS permettra à Sport Canada et à ses partenaires de savoir si ces éléments constituent un mécanisme efficace de stimuler la participation au sport au Canada. Cependant, tous les efforts pour mesurer les répercussions des éléments du volet Participation du PSS doivent tenir compte du fait que ce n'est qu'un volet du PSS et que le budget qui y est affecté est modeste si on le compare aux trois principaux programmes de financement de Sport Canada.

Dans le cadre de la stratégie de mesure des éléments du volet Participation du PSS, il faudra bien définir ce qu'on entend par succès. Actuellement, on ne sait pas si les critères de succès devraient être une augmentation du nombre de participants au cours du projet, ou l'attraction de nouveaux participants (plutôt que de participants pratiquant déjà un autre sport), ou la poursuite de la pratique du sport par les participants une fois le programme d'initiation terminé. De plus, les définitions de certains groupes cibles ne sont pas claires, telles que celles des jeunes à risque et des personnes défavorisées sur le plan économique, les bénéficiaires établissant leurs propres critères.

La saisie de données fiables sur la participation au sport, en particulier le suivi à long terme de la participation, c'est-à-dire après le projet de participation au sport, préoccupe un certain nombre de bénéficiaires. Sport Canada exige ces données dans le cadre du rapport de suivi. Cependant, un certain nombre d'ONS, d'OSM et de partenaires PT craignent que les organismes exécutant les projets n'aient actuellement pas les ressources ni l'expertise nécessaires pour ce faire. En supposant que la participation au sport après le projet est un indicateur clé de succès pour Sport Canada, il faut trouver d'autres façons de recueillir ces renseignements. Une des solutions est que Sport Canada mène une étude

auprès d'un échantillon de participants ayant terminé un projet de participation au sport afin de surveiller leur participation au sport à long terme sur plusieurs années consécutives. On pourrait en même temps répondre à la préoccupation soulevée par un répondant clé au sujet de la capacité des ONS et des OSM de bel et bien stimuler la participation au sport.

L'élément de recherche a déjà déterminé deux indicateurs de succès, mais on se demande encore quels renseignements sur les résultats seront recueillis, surtout pour ce qui est du mérite des travaux de recherche. Présentement, le CGRR des trois programmes de financement de Sport Canada[59] prescrit deux indicateurs pour mesurer la capacité améliorée d'élaborer des politiques en matière de sport fondées sur des données probantes. Les mesures des extrants comprennent le nombre de rapports de recherche, d'analyses et de dépouillements de données visant à chercher à mieux comprendre les besoins des athlètes, des organismes et des Canadiens et Canadiennes. L'indicateur de résultat est la mesure dans laquelle les décideurs connaissent les données probantes relatives aux besoins des athlètes, des organismes et des Canadiens et Canadiennes. Il convient cependant de signaler que ces indicateurs ne mesurent pas réellement si les décideurs utilisent vraiment les renseignements fondés sur des données probantes, qui est un objectif important de l'élément de recherche du PSS et de l'IRSS.

Un autre élément clé de la stratégie de mesure sera de définir clairement les indicateurs propres aux différents types de projets en cours, surtout compte tenu de la diversité des projets exécutés dans le cadre des ententes bilatérales FPT. Une approche raisonnable serait de classer les projets par type (p. ex. les projets scolaires, les projets communautaires, les campagnes de promotion) et d'établir quelques indicateurs clés pour chaque type de projet.

Il sera aussi important d'inclure les travaux qu'envisage déjà Sport Canada, notamment :

- la formulation de définitions pour les minorités visibles, les jeunes à risque, les personnes handicapées et les personnes défavorisées sur le plan économique, auxquelles songe actuellement Sport Canada;
- la détermination de moyens de surmonter les défis de l'échantillonnage associés à la mesure des changements chez ces groupes cibles dans la population;
- la définition et la mesure de l'aspect « qualité » associé à l'augmentation de la participation au sport[60].

Un autre élément clé de la stratégie de mesure sera l'établissement d'objectifs de rendement. En 2006, en s'appuyant sur les données de référence initiales tirées des premières données issues du Programme de surveillance et de données repères sur le sport de l'ICRCPMV, les ministres FPT fixeront des objectifs globaux relativement à la hausse de la participation au sport chez les enfants et les jeunes, les filles et les femmes et les enfants et les jeunes autochtones. Cependant, ces groupes n'incluent pas l'ensemble

[59] Sport Canada, *CGRR pour les trois programmes de financement de Sport Canada – Rapport provisoire*, le 9 novembre 2005.
[60] Correspondance de Sport Canada datant du 27 octobre 2005.

des groupes cibles des éléments du volet Participation du PSS et ils ne sont pas applicables aux projets de participation au sport financés par le PSS, dont le cadre est beaucoup plus limité[61].

Enfin, toute stratégie de mesure élaborée pour les éléments du volet Participation du PSS devrait être liée et conforme aux autres initiatives de recherche en cours au sein de Sport Canada et qui visent à mesurer la participation au sport.

[61] Sport Canada, *Comité FPT du sport – Note d'information – Accroître la participation au sport : Objectifs et mesures concertées*, le 30 novembre 2004 (ébauche).

5. Conclusions

5.1. Mise en œuvre efficace

La mise en œuvre des éléments du volet Participation a été itérative, ses débuts en 2002-2003 ayant porté sur les relations et les mécanismes établis avec les ONS, les OSM et les gouvernements PT. À la suite de consultations et de délibérations poussées, les autres éléments ont été élaborés et instaurés, la partie relevant de conseils de l'élément de recherche étant la plus récente (2005-2006).

Le financement destiné aux éléments du volet Participation a considérablement augmenté : de 914 500 $ en 2002-2003, il est passé à 8 760 350 $ en contributions en 2005-2006. L'absence de cibles explicites quant à l'attribution des contributions par élément de financement et par priorité stratégique rend difficile l'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre. Néanmoins, l'appui et le niveau d'adhésion sont forts chez les organismes de sport et les gouvernements PT.

L'attribution du financement par élément reflète l'élaboration itérative des éléments du volet Participation : les partenaires PT reçoivent approximativement la moitié des fonds, alors qu'un quart est attribué aux ONS. Même si seulement une petite somme a été attribuée à la recherche jusqu'à présent, des contributions plus importantes pour les travaux de recherche relevant de conseils sont engagées pour 2006-2007 et 2007-2008 (2,1 millions de dollars). Au chapitre des cinq priorités stratégiques pour la participation au sport de Sport Canada, environ le tiers du financement a été affecté à des projets visant des groupes cibles, et le tiers, à l'amélioration du sport en milieu communautaire.

5.2. Contraintes liées à la mise en œuvre

On devrait régler un certain nombre de contraintes liées à la mise en œuvre pour l'améliorer. Sport Canada a déjà abordé le problème de l'attribution de financement tardivement dans l'exercice, qui gêne les bénéficiaires, qui doivent dépenser les fonds, et les PT, qui doivent trouver les fonds de contrepartie.

La contrainte la plus marquée qui subsiste est rattachée à la collecte des données et à la communication de rapports et à leur lien avec les applications des bases de données actuelles de Sport Canada, qui rendent difficile la rédaction des rapports sur le rendement du Programme. Ce problème a été souligné dans le plan GI/TI de Sport Canada.

Même si la communication avec les bénéficiaires possibles en début de parcours est bonne (quand on discute des ententes et qu'on négocie les modalités), Sport Canada peut améliorer la transmission des renseignements, notamment en donnant une rétroaction au sujet des cibles proposées et des stratégies de suivi et d'évaluation dans les propositions, de même que sur les rapports d'activités et de suivi présentés par les bénéficiaires.

Sport Canada a aussi l'occasion de clarifier le lien entre les éléments du volet Participation du PSS et leur contribution à l'ébauche de la Stratégie pour la participation au sport, ainsi que de définir une terminologie uniforme qui sera utilisée pour décrire les différents éléments.

5.3. Points à considérer au sujet de la conception

La conception a évolué et s'est élargie au fil du temps, laissant à Sport Canada la marge de manœuvre nécessaire pour financer divers organismes afin de stimuler la participation au sport. Comme la conception a évolué de manière itérative, il existe maintenant une possibilité de peaufiner la conception des éléments du volet Participation du PSS.

De manière générale, la conception correspond aux approches en vigueur aux Pays-Bas et en Angleterre, à deux importantes exceptions près. Premièrement, puisque les deux pays ont un solide système fondé sur des clubs au niveau local, ils ont opté pour une approche intégrée, de la base au sommet, pour accroître la participation au sport. Une méthode similaire n'a pas été jugée appropriée par Sport Canada à cause des questions de compétence entre Sport Canada et les gouvernements PT et du manque de fonds. Cependant, on pourrait mieux intégrer les éléments. Par exemple, un partenaire PT qui souhaite cibler les filles et les jeunes femmes pourrait travailler avec l'ACAFS et d'autres ONS intéressés, ses OP/TS et d'autres organisations provinciales/territoriales pour élaborer une méthode davantage intégrée et ciblée dans la province ou le territoire en question. En outre, si plus de financement devient disponible et que les gouvernements PT s'entendent, il vaudrait la peine d'envisager une approche communautaire intégrée ayant des liens avec le secteur de l'éducation, du moins à titre de projet pilote dans une petite collectivité.

Deuxièmement, la somme totale du financement alloué aux éléments du volet Participation du PSS peut limiter l'incidence sur la participation au sport. La France, l'Angleterre et les Pays-Bas investissent beaucoup plus de ressources dans la participation au sport que Sport Canada, même si on tient compte des fonds qui sont obtenus de l'extérieur. En conséquence, on ne peut s'attendre qu'à des hausses modestes de la participation au sport découlant des éléments du volet Participation du PSS.

Les ententes pluriannuelles et la souplesse de la conception des éléments du volet Participation du PSS sont considérées comme des forces. Cependant, la flexibilité des ententes bilatérales PT a permis aux provinces et aux territoires d'interpréter les modalités de façon large et d'inclure des activités dans certains projets qui soutiennent non pas directement, mais plutôt indirectement, les priorités de Sport Canada. Sport Canada reconnaît cette situation, mais ne la considère pas comme un problème. Parmi les autres écarts au niveau de la conception qui doivent aussi être pris en compte, on retrouve les différences de groupes cibles entre les six éléments et la durée maximale du financement des projets.

La multiplication des ressources est aussi un aspect important de la conception. Les PT fournissent des fonds de contrepartie dans le cadre de l'élément des ententes bilatérales

PT, et d'autres fonds viennent des IRSC dans le cadre de la partie relevant de conseils de l'élément de recherche.

Les partenariats jouent un rôle de taille dans la conception et la mise en œuvre des projets, surtout au niveau communautaire. Cependant, la viabilité à long terme des projets de participation au sport est une question qu'il faut régler. Il y a deux volets à la viabilité. Le premier est le temps dont un organisme a besoin pour élaborer, mettre en œuvre et soutenir un projet pour que ce dernier ait des répercussions importantes sur plusieurs années. Les premières constatations des organismes qui fournissent les services, surtout en ce qui concerne les groupes cibles plus difficiles à rejoindre (les petites collectivités et les collectivités du Nord), semblent indiquer que la durée maximale du financement de quatre ans n'est pas suffisante. Aux Pays-Bas, le financement du programme incitatif « Sport pour tous » s'étend sur huit ans. Le deuxième volet consiste à savoir si, sans le financement de Sport Canada, les organismes et les PT pourront continuer à financer leurs initiatives de participation au sport. Tout semble indiquer que, même si les partenariats sont un élément important de la conception, leur incidence est limitée au chapitre de la viabilité.

Les éléments du volet Participation du PSS seront mieux intégrés au sein de Sport Canada quand la nouvelle structure de gestion de la participation au sport sera en place (au début de 2006). Il y a d'autres occasions d'améliorer les liens, y compris une meilleure utilisation des groupes d'experts et de leurs ressources par les organismes qui administrent des programmes s'adressant aux groupes cibles; la mise en commun de renseignements au sujet des projets financés, des pratiques exemplaires et des leçons retenues par les bénéficiaires et la communauté sportive en général; l'engagement de représentants experts issus des groupes sous-représentés dans les mécanismes d'établissement des priorités de recherche dans leur domaine.

5.4. Contribution de la recherche

Ces dernières années, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités de Sport Canada relativement à la recherche stratégique, grâce à la nouvelle Initiative de recherche stratégique en matière de sport. Par conséquent, peu de projets de recherche ont été entrepris à ce jour dans le cadre de l'élément de recherche du PSS. Un petit nombre de projets de recherche ont été commandés, les plus importants étant le Programme de surveillance et de données repères sur le sport de l'ICRCPMV et l'étude récemment menée par le Conference Board du Canada et s'intitulant *Renforcer le Canada : Les avantages socioéconomiques de la participation sportive au Canada*.

Le financement des travaux de recherche à venir ciblera essentiellement les partenariats relevant de conseils avec le CRSH et les IRSC, des montants de 800 000 $ et de 1,3 million de dollars étant affectés à la recherche en 2006-2007 et 2007-2008 respectivement. Les partenariats de recherche avec le CRSH et les IRSC ont été créés en 2005-2006, et l'appel de demandes a été lancé à l'automne 2005. La conception des partenariats relevant de conseils tient compte des conseils éclairés de chercheurs réputés dans le domaine de la participation au sport, et vise à élargir les connaissances fondées

sur des données probantes au sujet de la participation au sport, qui respectent des normes de recherche plus rigoureuses. Cependant, puisqu'il pourrait y avoir une certaine résistance de la part des chercheurs universitaires face à la recherche stratégique dirigée, il sera important de surveiller étroitement les niveaux d'adhésion aux subventions de recherche sur la participation au sport.

Il n'y a pas encore de renseignements disponibles sur la façon dont les résultats des projets de recherche menés à ce jour ont été ou seront utilisés pour l'élaboration ou la révision de la politique sur la participation au sport, un des principaux objectifs de l'élément de recherche du PSS et de l'IRSS.

Un certain nombre d'aspects liés à la conception de l'élément de recherche restent encore à terminer, soit :

- instaurer le Comité de surveillance pour la partie relevant de conseils de l'élément de recherche;
- parachever la stratégie de transmission des connaissances, y compris un portail Web et une conférence d'un jour où les titulaires de subventions de recherche relevant de conseils pourront communiquer leurs résultats à d'autres bénéficiaires, à des décideurs de Sport Canada et à d'autres intervenants, en 2007-2008;
- resserrer le lien entre les projets de recherche commandés par Sport Canada dans le cadre de l'élément de recherche du PSS et les questions liées à la participation au sport;
- déterminer le besoin d'un protocole de recherche normalisé pour mesurer la participation au sport à l'intention des chercheurs universitaires et des autres chercheurs, en utilisant comme point de départ les travaux effectués à ce jour dans le cadre du projet COMPASS et le protocole et le module Web des Pays-Bas;
- décider du mécanisme le plus approprié pour les suggestions des experts des organismes représentant des groupes sous-représentés (p. ex. l'ACAFS et le CPC) au sujet des priorités de recherche de leur champ d'intérêt respectif, en considérant comme modèle possible le Forum sur le sport autochtone qui a eu lieu récemment.

5.5. Initiatives entreprises

Il est difficile d'évaluer adéquatement les progrès en s'appuyant sur les données limitées disponibles. Les différentes bases de données utilisées par Sport Canada contiennent beaucoup de renseignements sur les contributions financières au titre des éléments du volet Participation, mais peu sur les caractéristiques des projets et sur leurs répercussions sur la participation. Une bonne partie des renseignements sur les projets et la participation présentés dans l'évaluation sont tirés de dossiers spéciaux et de résumés préparés par le personnel de programme. À l'exception des données financières, il y a des données détaillées sur la participation uniquement pour les éléments des ONS et des PT visant 2004-2005.

De plus, il est ardu d'évaluer la pertinence des projets par rapport aux groupes cibles et aux priorités stratégiques, sans connaître les critères utilisés pour évaluer le succès. En d'autres mots, sans objectifs pour la répartition des fonds entre les groupes cibles, ainsi que pour les quatre autres priorités stratégiques, il est difficile de déterminer si les attributions sont appropriées.

En 2004-2005, un montant d'environ 1,3 million de dollars a été alloué à des projets PT s'adressant à des groupes cibles (29 % des contributions fédérales destinées aux ententes bilatérales FPT). En 2004-2005, les deux tiers du financement visant les groupes cibles des PT ont été affectés à des projets pour les Autochtones, et la plupart des provinces et des territoires ont entrepris un ou plusieurs projets touchant ces derniers. Environ la moitié des provinces et des territoires ont financé des projets à l'intention des enfants et des jeunes ainsi que des personnes handicapées. Seules quelques provinces ont investi dans des projets visant les jeunes à risque et les femmes et les filles. Des représentants des provinces et des territoires ont souligné que, plus récemment, ils ont mis sur pied des projets d'exploration auprès de groupes cibles et dans des collectivités où ils n'avaient pas encore été mis à l'essai.

En ce qui concerne les ONS, la grande majorité des projets ont visé un ou plusieurs des groupes cibles de Sport Canada en 2004-2005 : 38 % des ONS ont mené des projets visant à accroître la participation au sport chez les filles et les femmes; 24 % des projets des ONS on ciblé les personnes handicapées, 19 % les Autochtones, 14 % les jeunes à risque et 11 % les minorités visibles. La plupart des projets des ONS (86 %) se sont adressés aussi aux élèves du niveau primaire jusqu'au niveau postsecondaire.

Tant les organismes clients et les représentants de Sport Canada sont satisfaits des progrès réalisés jusqu'à maintenant relativement à leurs initiatives de participation. Dans le cas des PT en particulier, le financement a ouvert de nouveaux secteurs d'activité qui s'ajoutent à leurs initiatives actuelles. De plus, les bénéficiaires estiment que leurs projets actuels jettent les bases pour des réussites futures.

5.6. Preuves attestant des progrès

Les preuves préliminaires au sujet des résultats et de l'atteinte des objectifs de participation, bien qu'encourageantes, sont limitées. Globalement, les données probantes fournies par les répondants clés relativement aux progrès sont positives, y compris les données disponibles sur le nombre de projets et de participants, les partenariats et les réactions anecdotiques à propos des progrès. Cependant, il n'y a aucune donnée empirique détaillée au sujet des résultats de participation pour la plupart des éléments de financement, y compris les ventilations par type de participants.

Les ventilations par type de participants (c.-à-d. les groupes cibles) peuvent seulement être inférées à partir du type de projets et des descriptions des projets fournies dans les rapports de suivi des ONS. Pour les deux derniers exercices (2003-2004 et 2004-2005), les ONS ont déclaré un total de 357 603 participants à leurs projets – une moyenne de plus de 175 000 par année.

Les provinces et territoires et d'autres bénéficiaires (p. ex. pour les initiatives stratégiques) n'ont pas reçu de modèle de rapport de Sport Canada. Malgré cela, les PT soumettent certaines données sur la participation dans leurs rapports de suivi. Sport Canada n'a pas encore produit des sommaires exhaustifs des données sur la participation des PT à partir de ces rapports. Cependant, les projets PT pour 2004-2005 sont énumérés et résumés (dans une certaine mesure) selon les groupes cibles, dans une série de rapports récents (*Rapport n° 4 : Financement bilatéral FPT 2004-2005 – Résumés des projets par groupe cible).*

Pour effectuer des comparaisons plus générales ou l'évaluation des répercussions additionnelles, Sport Canada n'a pas de données de référence sur les taux de participation à partir desquelles on peut généralement évaluer les résultats des projets de participation, y compris ceux des éléments du volet Participation du PSS.

Cadre pour mesurer la participation au sport

Plusieurs aspects de la stratégie de mesure des éléments du volet Participation doivent être élaborés et mis en œuvre de manière à ce qu'on puisse recueillir des données fiables sur les répercussions des projets de participation au sport, en plus des données nationales sur la participation au sport qui seront fournies par le Programme de surveillance et de données repères sur le sport de l'ICRCPMV. Les principaux aspects de la stratégie de mesure de la participation au sport sont les suivants :

- il faut établir une définition claire de ce qu'on entend par succès dans le cadre des éléments du volet Participation du PSS, c'est-à-dire préciser si les critères de succès devraient être une augmentation du nombre de participants au cours du projet, ou l'attraction de nouveaux participants (plutôt que de participants pratiquant déjà un autre sport), ou la poursuite de la pratique du sport par les participants une fois le programme d'initiation terminé;

- une stratégie permettant de saisir des données fiables sur la participation au sport à long terme, c'est-à-dire après le projet de participation au sport, qui pourra inclure une étude longitudinale d'un échantillon de participants au cours des années suivant le projet de participation au sport;

- une méthode de fixer des objectifs appropriés pour les éléments du volet Participation qui permettra à Sport Canada de savoir si un élément particulier réussit à stimuler la participation au sport;

- l'achèvement des travaux en cours qui visent à mieux cerner les groupes cibles, soit les enfants et les jeunes, les minorités visibles, les jeunes à risque, les personnes handicapées et les personnes défavorisées sur le plan économique, ainsi qu'à définir et à mesurer l'aspect « qualité » associé à l'augmentation de la participation au sport;

- une stratégie visant à accroître la capacité des bénéficiaires d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de participation au sport et d'en signaler les principaux résultats à Sport Canada, en s'inspirant d'un certain nombre de ressources pertinentes déjà élaborées en Angleterre;

- une stratégie visant à renforcer la capacité du personnel de Sport Canada d'évaluer les résultats prévus, la stratégie d'évaluation et de suivi proposée et les données de suivi continu des bénéficiaires, et de fournir à ceux-ci une rétroaction à ce sujet.

Enfin, la stratégie de mesure élaborée pour les éléments du volet Participation du PSS devrait être liée et conforme aux autres initiatives en cours au sein de Sport Canada et qui visent à mesurer la participation au sport.

6. Recommandations et réponse de la direction

D'après les constatations de l'évaluation formative, nous présentons les recommandations suivantes à Sport Canada.

Première recommandation : Conformément à la nouvelle structure de gestion des éléments du volet Participation du PSS, rédiger une stratégie pour la participation au sport, laquelle décrira tous les aspects des activités de Sport Canada liées à la participation au sport.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

La participation accrue est l'un des quatre objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport (PCS), adoptée en 2002 par les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs. Par la suite, les gouvernements FPT ont appuyé une série de priorités pour une action concertée 2002-2005 en vue de réaliser les quatre objectifs de la Politique, y compris celui ayant trait à la participation accrue. Sport Canada rédige actuellement une stratégie pour la participation au sport qui cernera des objectifs et un ensemble d'activités prioritaires pour réaliser l'objectif de la participation accrue. Cette stratégie tiendra compte des possibilités d'initiatives bilatérales et multilatérales avec les provinces et les territoires, qui devront par la suite être intégrées aux nouvelles priorités FPT pour une action concertée 2006-2009.

Le directeur, Politique et planification, sera responsable de la rédaction de la Stratégie pour la participation au sport.

Calendrier de mise en œuvre : Décembre 2006

Deuxième recommandation : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour les éléments du volet Participation du PSS qui sera intégrée à la stratégie de mesure du rendement globale de Sport Canada.

La stratégie comprendrait les éléments suivants :

- une définition claire de ce qu'on entend par succès, de même que des objectifs et des indicateurs clés qui permettront à Sport Canada de savoir si un élément particulier réussit à stimuler la participation au sport;

- l'achèvement des travaux en cours qui visent à mieux cerner les groupes cibles, soit les enfants et les jeunes, les minorités visibles, les jeunes à risque, les personnes handicapées et les personnes défavorisées sur le plan économique, ainsi qu'à définir et à mesurer l'aspect « qualité » associé à l'augmentation de la participation au sport;

- une approche pour saisir des données fiables sur la participation au sport à long terme, c'est-à-dire après le projet de participation au sport;

- une approche pour accroître la capacité des bénéficiaires d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de participation au sport et d'en signaler les principaux résultats à Sport Canada, en s'inspirant d'un certain nombre de ressources pertinentes déjà élaborées en Angleterre;

- une approche visant à renforcer la capacité du personnel de Sport Canada d'évaluer les résultats prévus, la stratégie d'évaluation et de suivi proposée et les données de suivi continu des bénéficiaires, et de fournir à ceux-ci une rétroaction à ce sujet.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Cette recommandation tombe à point puisque le rapport final du projet de surveillance et de données repères sur le sport, qui est attendu en mars 2006, fournira des données de référence sur la participation au sport. Par ailleurs, Sport Canada élabore présentement une stratégie de mesure du rendement qui servira notamment de cadre pour la collecte de données sur la participation au sport.

Cette recommandation a des répercussions à court et à long terme. À court terme, Sport Canada déterminera à quoi ressemble une participation réussie, avec objectifs et indicateurs, pour les éléments du volet Participation du PSS, et indiquera comment celle-ci sera mesurée. Par ailleurs, les données fournies par les bénéficiaires contribueront à l'élaboration des objectifs. À long terme, Sport Canada concevra des procédures visant à permettre (i) aux agents de programme de mieux conseiller et guider les bénéficiaires en matière de communication de résultats et (ii) aux bénéficiaires de mieux communiquer les principaux résultats.

Le directeur, Politique et planification, coordonnera l'élaboration de la stratégie de mesure du rendement et travaillera de concert avec le directeur du Programme de soutien au sport afin d'aider les agents de programme et les bénéficiaires à mieux communiquer les principaux résultats.

Calendrier de mise en œuvre :
Stratégie de mesure du rendement – décembre 2006
Renforcement des capacités – mars 2007

Troisième recommandation : Examiner les possibilités d'intégrer davantage les éléments du volet Participation du PSS, de mieux partager l'information et de faire un meilleur usage de l'expertise et des ressources en place.

Seraient examinés, entre autres, les aspects suivants :

- les occasions d'une plus grande collaboration, d'intégration et d'approche plus ciblée entre les éléments existants et les divers bénéficiaires, par exemple, une

attention particulière prêtée aux filles ou aux Autochtones dans une province ou un territoire donné;

- la faisabilité de mettre à l'essai une approche communautaire intégrée ayant des liens avec le secteur de l'éducation dans une collectivité;

- les occasions de favoriser l'échange d'information à propos des projets qui sont financés et des pratiques exemplaires entre tous les bénéficiaires et l'ensemble de la communauté sportive;

- les occasions d'utiliser plus judicieusement les groupes d'experts et les ressources dont ceux-ci disposent lorsqu'il s'agit de concevoir des programmes efficaces rattachés à des projets de participation au sport s'adressant à leurs groupes cibles respectifs.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Sport Canada examinera les quatre aspects énoncés dans la recommandation en s'attardant d'abord aux possibilités de partager davantage l'information entre les bénéficiaires et d'utiliser les groupes d'experts à meilleur escient.

Le directeur du Programme de soutien au sport sera en charge de ces examens, en collaboration avec le directeur, Politique et planification.

Calendrier de mise en œuvre : Mars 2007

Quatrième recommandation : Examiner la viabilité à long terme des projets de participation au sport.

Il s'agirait, notamment, d'exécuter les tâches suivantes :

- clarifier les attentes de Sport Canada relativement à la viabilité des initiatives de participation au sport;

- voir quel rôle les partenariats peuvent jouer dans ces projets;

- déterminer la durée pendant laquelle un projet de participation au sport devrait être financé par Sport Canada pour en accroître l'efficacité.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Sport Canada évaluera la viabilité à long terme des projets de participation au sport de manière à préciser ses attentes par rapport à la viabilité et à l'incidence à long terme des projets de participation au sport, à examiner le rôle que peuvent continuer à jouer les partenariats au sein de ces projets et à déterminer le nombre d'années que Sport Canada devrait financer ces projets pour en accroître l'efficacité.

Le directeur du Programme de soutien au sport sera chargé de ce dossier.

Calendrier de mise en œuvre : Mars 2007

Cinquième recommandation : Mettre en œuvre intégralement les derniers aspects de l'Initiative de recherche stratégique en matière de sport.

Les mesures suivantes seraient entre autres prises :

- instaurer officiellement le Comité de surveillance pour la partie relevant de conseils de l'élément de recherche, qui serait chargé de formuler et d'appliquer une stratégie permettant de surveiller l'adhésion des chercheurs universitaires à la recherche dirigée sur la participation au sport, après qu'auront été annoncées les premières séries de bourses par le CRSH et les IRSC en 2006;

- parachever la stratégie de transmission des connaissances;

- déterminer comment les résultats des travaux de recherche sur la participation au sport seront utilisés pour élaborer ou réviser la politique sur la participation au sport;

- voir à ce que les travaux de recherche commandés par Sport Canada dans le cadre de l'élément de recherche du volet Participation du PSS soutiennent l'élaboration de la politique et des programmes en matière de participation au sport;

- déterminer le besoin d'un protocole de recherche normalisé pour mesurer la participation au sport à l'intention des chercheurs universitaires et des autres chercheurs, en utilisant comme point de départ les travaux effectués à ce jour dans le cadre du projet COMPASS et le protocole et le module Web des Pays-Bas;

- décider du mécanisme le plus approprié pour l'intégration des suggestions des experts des organismes représentant des groupes sous-représentés au sujet des priorités de recherche de leur champ d'intérêt respectif.

Réponse de la direction : Recommandation acceptée

Depuis l'élaboration de l'Initiative de recherche stratégique en matière de sport en 2004, Sport Canada a cherché à établir des partenariats avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Maintenant que ces partenariats ont été conclus et que des projets de recherche seront entrepris sous leur direction à partir de 2006-2007, Sport Canada peut se concentrer sur l'élaboration et la mise en œuvre des autres aspects de l'Initiative. En premier lieu, il faut former le Comité de surveillance et mettre le portail Web en ligne. Le Comité surveillera les travaux de recherche en milieu universitaire menés sous l'égide des IRSC et du CRSH. En deuxième lieu, on envisage de tenir une conférence à l'intention des titulaires de subventions et des décideurs au cours de 2007-2008.

Le directeur, Politique et planification, sera responsable de la mise en œuvre continue de l'Initiative de recherche stratégique en matière de sport.

Calendrier de mise en œuvre :
Comité de surveillance et portail Web – automne 2006
Conférence – d'ici mars 2008

Appendice A – Cadre d'évaluation

Enjeux / Questions d'évaluation	Méthodologie			
	Examen des documents	**Analyse documentaire**	**Examen bases de données**	**Répondants clés**
Le Programme est-il mis en œuvre efficacement? Sinon, quelles sont les faiblesses?				
1. Quels progrès ont été réalisés relativement à la mise en œuvre des aspects suivants des quatre éléments du volet Participation du PSS : financement aux ONS; financement de projets aux OSM et aux autres organismes admissibles; ententes bilatérales avec les gouvernements provinciaux/territoriaux; recherche?	x		x	x
2. Y a-t-il des aspects des éléments du volet Participation qui n'ont pas été mis en œuvre comme prévu? Si oui, quels sont-ils et quelle incidence, s'il y a lieu, cela peut-il avoir sur l'efficacité du Programme?	x		x	x
La mise en œuvre du Programme est-elle gênée par des enjeux internes ou externes? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure les défis posés en cours de route ont-ils été relevés? Y a-t-il des enjeux qui n'ont pas été abordés?				
3. La mise en œuvre a-t-elle été gênée par des enjeux internes tels que les mécanismes d'approbation du financement (initial et continu), les définitions, l'examen et la sélection des demandeurs, la transmission et l'échange d'information, la gestion de l'information, le suivi des résultats, etc.?	x		x	x
4. La mise en œuvre a-t-elle été gênée par des enjeux externes tels que la connaissance et la compréhension des éléments du volet Participation, le processus de présentation des demandes, l'approbation du financement, la communication des résultats, etc.? Si oui, dans quelle mesure les défis posés en cours de route ont-ils été relevés?	x			x
5. Y a-t-il d'autres enjeux qui n'ont pas été abordés?	x			x

Enjeux / Questions d'évaluation	Méthodologie			
	Examen des documents	**Analyse documentaire**	**Examen bases de données**	**Répondants clés**
Y a-t-il des éléments de la conception du Programme qui empêchent le volet Participation d'atteindre ses objectifs? Si oui, quels sont-ils et dans quelle mesure ont-ils été traités? Y en a-t-il qui n'ont pas été abordés?				
6. Quelle conception est utilisée pour atteindre les objectifs des éléments du volet Participation du PSS, y compris les attributions de fonds?	x			x
7. Quelles sont les forces de la conception des éléments du volet Participation?	x	x		x
8. Y a-t-il des faiblesses dans la conception des éléments du volet Participation du PSS qui limitent la capacité de ceux-ci d'atteindre les objectifs, par exemple, les organismes admissibles, les projets admissibles, les affectations de fonds, la viabilité, etc.? Si oui, quelles sont-elles et dans quelle mesure ont-elles été abordées?	x	x		x
9. Y en a-t-il qui n'ont pas été abordées?	x	x		x
Dans quelle mesure les activités de recherche du Programme visant des projets et des politiques de participation au sport aident-elles à accroître les connaissances concernant la participation? Quelles sont les lacunes, s'il y a lieu?				
10. Quelle conception est utilisée pour concrétiser l'élément de recherche du PSS, y compris les attributions de fonds et les partenariats externes? Le transfert des connaissances est-il compris dans la conception de l'élément de recherche?	x			
11. Quelles activités de recherche ont été entreprises à ce jour?	x			x
12. Comment les résultats de l'élément de recherche du PSS serviront-ils à accroître la base des connaissances au sujet de la participation et à guider l'élaboration des programmes et des politiques?	x			x

Enjeux / Questions d'évaluation	Méthodologie			
	Examen des documents	**Analyse documentaire**	**Examen bases de données**	**Répondants clés**
13. Y a-t-il des lacunes associées à l'élément de recherche du PSS? Si oui, comment peuvent-elles être comblées?	x			x
Dans quelle mesure des initiatives ont-elles été entreprises pour accroître le nombre de participants et la qualité de la participation au sport, y compris la participation des groupes sous-représentés? Conviennent-elles pour réaliser les objectifs du Programme?				
14. Quels projets liés à la participation et financés par le PSS ont été mis en œuvre par les ONS, les OSM et d'autres groupes admissibles et par les PT?	x		x	
15. Les groupes cibles auxquels s'adressaient ces projets sont-ils rejoints?	x		x	
16. Les projets sont-ils menés avec les partenaires prévus? Sinon, pourquoi?	x		x	x
17. Les projets entrepris permettent-ils d'atteindre les objectifs?	x		x	x
De quelles données probantes disposons-nous pour indiquer que des progrès ont été réalisés en vue d'accroître la participation au sport? Dans quelle mesure sont-elles adéquates?				
18. Quels sont les principaux résultats sur le plan des progrès réalisés à ce jour pour accroître la participation au sport et, plus particulièrement, chez les six groupes sous-représentés cibles?	x		x	
19. Y a-t-il des mécanismes de rapports et de rétroaction permettant de fournir des renseignements appropriés sur les résultats?	x		x	x
20. Les bénéficiaires fournissent-ils les renseignements exigés pour signaler les progrès?	x		x	x

Enjeux / Questions d'évaluation	Méthodologie			
	Examen des documents	**Analyse documentaire**	**Examen bases de données**	**Répondants clés**
21. Quels ont été les défis et les leçons tirées à ce jour?	x			x
22. Quelles sont les preuves attestant que les initiatives de participation au sport entreprises par d'autres pays accroissent la participation?		x		

Appendice B – Documents examinés

Généralités

- Profil annuel – Les programmes en bref de Sport Canada 2003-2004 – document non daté
- Questionnaire pour le Profil annuel de Sport Canada – 2004-2005
- CGRR général – ébauche du 28 septembre 2005
- CVAR général – ébauche du 3 octobre 2005
- Politique de Patrimoine canadien (Sport Canada) sur le sport pour les personnes handicapées – ébauche de mai 2005
- Modalités du Programme de soutien au sport en vigueur du 1er décembre 2002 au 1er décembre 2007
- Politique canadienne du sport : cadre d'évaluation et stratégie de mesure du rendement, avril 2005, et note d'information connexe à l'intention du Comité FPT des sous-ministres, le 6 mai 2005

Programme de soutien au sport

Volet Participation

A Généralités

- Investir dans la participation au sport – le 30 juin 2005
- Stratégie pour la participation au sport – ébauche du 10 mai 2005
- Investir dans la participation au sport 2004-2008 : document de travail, février 2004
- Résumé : Réponse au document de travail de Patrimoine canadien intitulé « Investir dans la participation au sport 2004-2008 », document non daté
- Fonds versés aux ONS dans le cadre du PSDPS : de 2002-2003 à 2007-2008, 17 juin 2005

B Organismes nationaux de sport

2002-2003 :

- Communiqué de Patrimoine canadien : « Paul Devillers accorde 551 500 dollars pour augmenter la pratique du sport »
- Fiche d'information sur le PSDPS
- Note : Programme de soutien pour le développement de la participation au sport pour les ONS, le 12 avril 2002
- Grille d'évaluation des projets du PSDPS
- Liste de vérification des demandes de financement pour le PSDPS, mars 2002
- Note : Projets de participation présentés par les ONS, le 11 juin 2002
- Note à l'intention de l'honorable Paul Devillers (décision à prendre), 2002-2003

- Demandes de financement de projets présentées par les ONS pour 2002-2003
- Demandes de financement de projets présentées par les ONS dans le cadre du PSDPS – projet en souffrance
- Note : Projets soumis par les ONS dans le cadre du PSDPS non recommandés, et modèles de lettres
- Note : Projets dans le cadre du PSDPS – Tennis et l'Association canadienne des sports en fauteuil roulant, le 17 juillet 2002
- Examen et évaluation du financement de projets, document non daté
- Contributions du PSDPS pour 2002-2003 – Rapport d'étape sommaire, document non daté
- Grandes lignes des processus d'examen et de prise de décisions à l'intention des ONS, document non daté

2003-2004 :

- Fiche d'information sur le PSDPS, document non daté
- Note à l'intention de l'honorable Paul Devillers, 2003-2004, document non daté
- Annexe A : Demande de financement de projet – ONS, 2003-2004, document non daté
- Annexe B : Contributions 2002-2003 – Rapport d'étape sommaire, document non daté
- Évaluation des projets du PSDSP, 2003-2004, document non daté
- Examen et évaluation du financement de projets dans le cadre du PSDPS, 2003-2004, document non daté
- Examen des projets dans le cadre du PSDSP, 2003-2004, document non daté
- Évaluation du PSDPS – cotée en fonction du financement, juin 2004
- Contributions du PSDSP pour 2003-2004 – Rapport d'étape sommaire

2004-2005 :

- Note à l'intention de Judith A. Larocque, sous-ministre, 2004-2005, document non daté
- Annexe A : Projets bénéficiant de financement pluriannuel, document non daté
- Annexe B : Contributions 2003-2004 – Rapport d'étape sommaire, document non daté
- Annexe C : Grille d'évaluation 2004-2005, document non daté
- Annexe H : Rapport d'évaluation du PSDPS pour les projets financés en 2003-2004, document non daté
- Lignes directrices concernant la grille d'évaluation du PSDSP, document non daté
- Examen des demandes dans le cadre du PSDPS, 2004-2005, document non daté
- Modèle de rapport de suivi 2004-2005, document non daté
- Exemple de rapport de suivi – football, 2004-2005, document non daté
- Examen du PSDPS 2004-2005 par ONS et groupe cible, document non daté
- Contributions du PSDSP pour 2004-2005 – Rapport d'étape sommaire

2005-2006 :

- Note à l'intention de Judith A. Larocque, sous-ministre, 2004-2005, document non daté
- Annexe A : Projets bénéficiant de financement pluriannuel, document non daté
- Annexe B : Contributions 2004-2005 – Rapport d'étape sommaire, document non daté

- Recommandations de financement de projets de développement de la participation au sport 2005-2006, le 17 juin 2005
- Examen des projets de développement de la participation au sport 2005-2006, document non daté
- Aperçu du financement pour le développement de la participation au sport, par ONS et groupe cible, document non daté

C Organismes de services multisports

- Note de service : Programme de soutien pour le développement de la participation au sport pour les OSM et les lignes directrices détaillées, document non daté
- PSDPS – Rapport des résultats pour les OSM, annexe A, document non daté
- Financement de 2004-2005 à 2007-2008, par organisme, document non daté
- Grille d'évaluation du PSDPS pour les OSM, document non daté
- Lignes directrices de la grille d'évaluation du PSDPS, document non daté
- Aperçu et analyse du PSDPS pour les OSM 2004-2005, document non daté

D Ententes bilatérales avec les provinces et territoires

- Ententes bilatérales FPT sur le sport et l'activité physique – ébauche, octobre 2002
- Document de travail : Ententes bilatérales FPT – Nouvelles orientations pour 2004-2008
- Lettre de Sport Canada aux provinces et territoires – 2003
- Foire aux questions sur les ententes bilatérales, document non daté
- Exigences en matière de rapports, document non daté
- Modèle provisoire de présentation des demandes, document non daté
- Modèle provisoire pour l'évaluation des propositions – 2005-2006, document non daté
- Modèle d'entrée dans le SGISC, document non daté
- Modèle d'accord de contribution, document non daté
- Résumé des ententes bilatérales FPT en vigueur, document non daté
- Ébauche d'extrants à suivre, document non daté
- Grandes lignes des processus d'examen et de prise de décisions concernant les ententes bilatérales avec les provinces et territoires
- Rapports provisoires sur les rapports des activités liées aux ententes bilatérales avec les provinces et territoires (7 documents)

Recherche – Participation

- Programme de recherche stratégique en matière de sport – situation actuelle, document non daté
- Note d'information au CFPTS – Accroître la participation au sport : Objectifs et mesures concertées, ébauche du 30 novembre 2004
- Renforcer le Canada : Les avantages socioéconomiques de la participation sportive au Canada, Conference Board du Canada, août 2005
- Rapport final du Programme de recherche stratégique de Sport Canada (ébauche), document non daté

- Annonce de l'injection de fonds supplémentaires dans la recherche sur la participation au sport au Canada, à l'adresse http://www.caaws.ca/f/print_story.cfm?ID=509
- Description de projets de recherche ciblés, document non daté
- Programme de recherche stratégique en matière de sport – situation actuelle, document non daté

Autres

- Lignes directrices des contributions de Sport Canada 2003-2004
- Lignes directrices des contributions de Sport Canada 2004-2005
- Lignes directrices des contributions de Sport Canada 2005-2007
- Évaluation du Programme de soutien aux ONS : volet portant sur les fédérations nationales de sport (FNS), les organismes de sport pour les athlètes ayant un handicap (OSAH) et les organismes de sports d'intérêt national (Goss Gilroy, 31 janvier 2002)
- Deuxième version des documents sur l'analyse documentaire et l'examen des documents pour l'étude préparatoire à l'évaluation des programmes de financement de Sport Canada, le 12 octobre 2005

Site Web de Sport Canada

Généralités

- *Loi sur l'activité physique et le sport* (2003)
- Plan stratégique de Sport Canada – 2004-2008
- CFRS III
- Politique canadienne du sport
- Politique canadienne du sport – Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et teerritoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005
- Politique sur la participation des Autochtones au sport – 2005
- Politique sur les femmes dans le sport (1986)

Site Web de PCH

- Vérification du Programme de soutien au sport – 2003

Appendice C – Documentation internationale examinée

- *Review of National Sport Effort and Resources*, Patrick Carter, mars 2005, à l'adresse http://www.culture.gov.uk/global/publications/archive_2005/carter.htm
- Documents rattachés au projet COMPASS (qui vise à coordonner la surveillance de la participation au sport en Europe), à l'adresse http://w3.uniroma1.it/compass/
- *Monitoring sport and physical activity participation internationally*, exposé présenté au troisième atelier de COMPASS, qui a eu lieu du 23 au 25 mai 2002, à Rome (Italie), par S. Russell et C. Craig, de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (Canada), à l'adresse http://w3.uniroma1.it/compass/report/Canada.ppt
- *Towards greater inclusion in sport - The big issues*, exposé présenté au troisième atelier de COMPASS, qui a eu lieu du 23 au 25 mai 2002, à Rome (Italie), par Nick Rowe, de Sport England et co-directeur du projet COMPASS, à l'adresse http://w3.uniroma1.it/compass/report/UK.ppt
- *Sports in the Netherlands: Policy, research, participation, harmonizations*, exposé présenté au troisième atelier de COMPASS, qui a eu lieu du 23 au 25 mai 2002, à Rome (Italie), par Koen Breedveld et Maarten van Bottenburg, à l'adresse http://w3.uniroma1.it/compass/report/Netherlands.doc
- *Towards an "active policy"*, le 16 octobre 2003, ministère de la Santé, du Bien-être social et du Sport des Pays-Bas, à l'adresse http://www.minvws.nl/en/folders/ds/towards_an_active_policy.asp
- *Sport for all Incentive in the Netherlands* – Lettre d'orientation sur le Sport pour tous (en date de décembre 2000), ministère de la Santé, du Bien-être social et du Sport des Pays-Bas, à l'adresse http://www.minvws.nl/en/folders/ds/sport_for_all_incentive_in_the_netherlands.asp
- Renseignements pertinents sur les programmes de participation au sport publiés sur le site Web du ministère français de la Jeunesse et des Sports, à l'adresse http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/

Appendice D – Liste des répondants clés

Liste des répondants clés

Sport Canada
- Joanne Butler, directrice, Projets spéciaux
- Lane MacAdam, directeur exécutif, Politique canadienne du sport
- Roger Ouellette, directeur, Programmes de sport
- Judy Rash, gestionnaire, Programmes de sport

ONS et OSM
- Athlétisme Canada
- Tennis de table Canada
- Canada Alpin
- Comité paralympique canadien
- Volleyball Canada
- Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique

Gouvernements provinciaux et territoriaux
- Alberta : Steven Patrick, coordonnateur de programme, Sport et Loisirs, Alberta Community Development; Roger Kramer, gestionnaire des Services de sport
- Nouvelle-Écosse : Farida Gabbani, directrice principale, Sport & Recreation Division; Stephen Gallant, gestionnaire, Sport Opportunities; Jamie Ferguson, directrice exécutive, Sport Nova Scotia
- T.N.-O. : Gary Schauerte, gestionnaire, Programmes de sport et loisirs, ministère des Affaires communautaires et municipales

Autres
- Fondation Canadian Tire pour les familles
- Université de Toronto